

DEPUIS LE NIGER

ALGER ÉCLAIRE SON AMBITION AFRICAINE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8507 JEUDI 4 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VISITE OFFICIELLE À OMAN

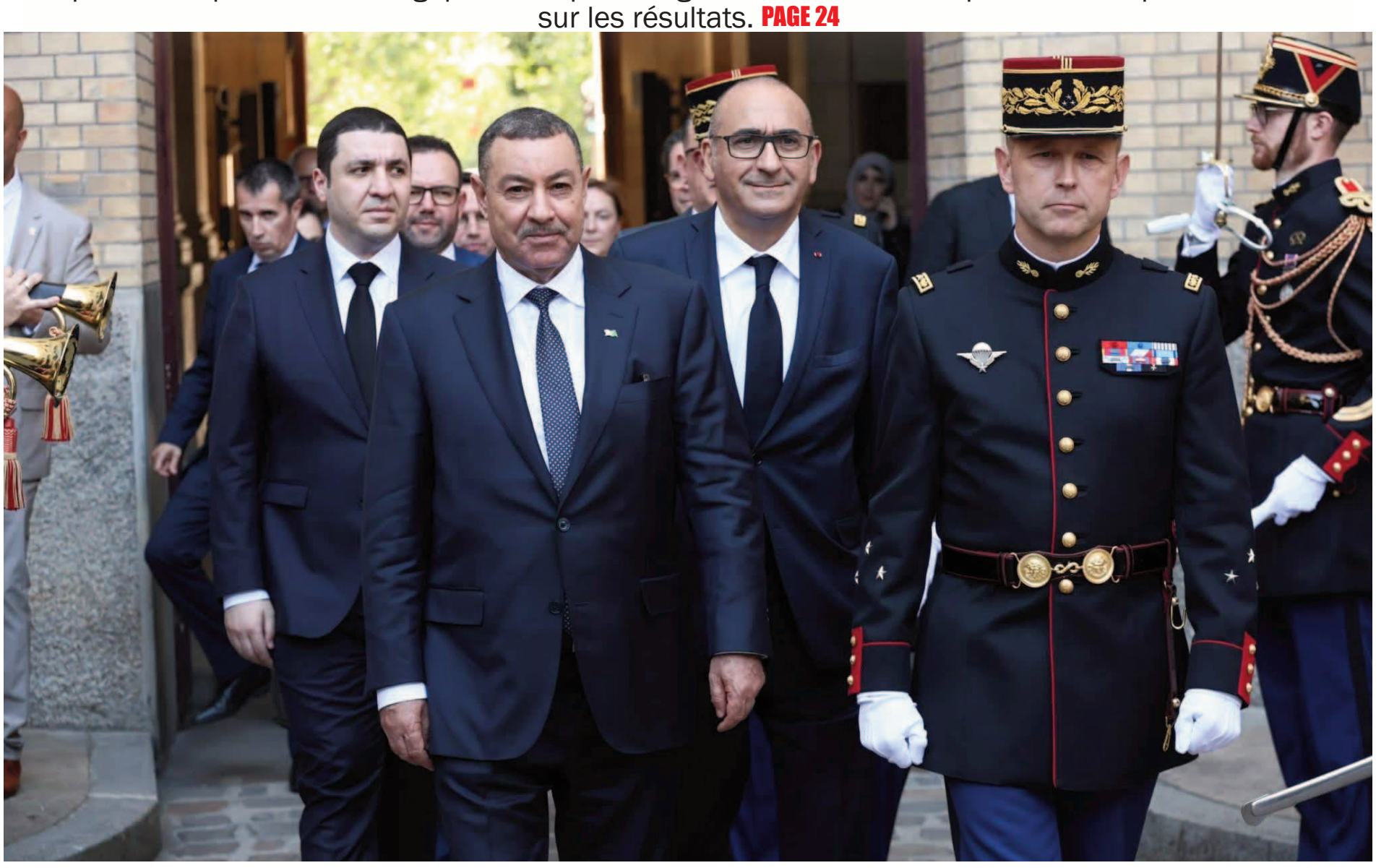
Chanegriha prospecte la formation militaire à Mascate

Page 24

ALGÉRIE – FRANCE

LE CHOIX DU RÉALISME

La récente visite à Paris du ministre algérien de l'Intérieur, Saïd Sayoud, marque un tournant décisif dans les relations franco-algériennes. En privilégiant une approche technique et pragmatique pour débloquer les dossiers sensibles, de la sécurité à l'accord de 1968, Alger et Paris s'efforcent de dépasser les postures idéologiques et le parasitage de l'extrême droite pour bâtir un partenariat axé sur les résultats. PAGE 24



À LA TRIBUNE DE L'OIT

Saïhi appelle à humaniser l'intelligence artificielle

Page 2

DÉFECTION DES SURVEILLANTS AU BAC

La riposte ferme de la tutelle

Page 6

VISITE CLANDESTINE DE LAI CHING-TE EN ESWATINI

Un acte de trahison qui passe mal à Taiwan

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RESPIRATEURS ARTIFICIELS

Une formation pointue au CHU d'Oran

UNE FORMATION spécialisée consacrée à la ventilation mécanique a été lancée hier au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, réunissant médecins spécialistes et résidents dans le cadre du renforcement de leurs compétences en réanimation. Organisée sur deux jours, cette session combine enseignements théoriques, simulations et pratiques directes sur appareils, avec l'encadrement d'un expert international, afin d'améliorer la prise en charge des patients en soins intensifs.

Organisée au CHU Dr Benzerdjeb par le service d'anesthésie-réanimation, cette formation spécialisée s'inscrit dans le cadre du renforcement de la formation médicale continue. Elle est destinée aux médecins spécialistes en réanimation ainsi qu'aux médecins résidents, avec pour objectif d'améliorer la maîtrise des techniques de ventilation mécanique.

Placée sous la supervision du Pr Amal Zerhouni, cheffe de service, et en coordination avec la direction des activités médicales et paramédicales, cette session bénéficie également de l'encadrement d'un expert international, le Dr Abad, mobilisé pour assurer l'actualisation des connaissances et l'accompagnement pédagogique des participants.

Le programme scientifique s'étend du 3 au 4 juin 2026 et a été conçu de manière progressive afin de couvrir les aspects théoriques et pratiques de la ventilation mécanique. Il porte notamment sur la mécanique respiratoire, les principes fondamentaux des différents modes de ventilation, ainsi que les paramètres essentiels utilisés en réanimation.

La première journée a été structurée autour d'un volet théorique en matinée, avec des conférences consacrées à la compréhension de la mécanique respiratoire, aux phases variables de la ventilation et aux bases des modes conventionnels.

L'après-midi a permis d'associer théorie et pratique à travers des exercices de simulation, notamment autour de la ventilation à volume contrôlé, avec des applications sur dispositifs de simulation. La deuxième journée est consacrée à la poursuite des enseignements théoriques et des ateliers pratiques, avec un accent particulier sur la ventilation à pression contrôlée ainsi que sur le mode de ventilation spontanée assistée (VS-AI). Ces séquences permettent aux participants de consolider leurs acquis et de mieux comprendre les indications et réglages adaptés à chaque situation clinique.

Un volet important de la formation a été consacré à la pratique directe sur des appareils de ventilation au sein du service de réanimation. Cette étape permet aux médecins de se familiariser avec les équipements, de maîtriser les réglages et d'acquérir les bons réflexes face aux situations critiques.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie globale du CHU d'Oran visant à développer les compétences des professionnels de santé, à actualiser les protocoles de prise en charge et à garantir une qualité de soins conforme aux standards médicaux internationaux.

D'Oran, Brahim Mazi

SAÏHI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL À GENÈVE

Pour une IA au service de l'humain

A l'heure où l'intelligence artificielle (IA) connaît un essor fulgurant, l'Algérie appelle à placer l'humain au cœur de la révolution numérique. Depuis Genève, où il participe aux travaux de la 114e session de la Conférence internationale du travail, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a défendu, à bras-le-corps, une utilisation responsable de l'IA, au service du développement, de la justice sociale et du travail décent.



Abdelhak Saïhi.

Dans son allocution, le ministre a d'abord salué le dernier rapport officiel présenté par le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Gilbert F. Houngbo, ancien Premier ministre du Togo, à la 114e session de la Conférence internationale du travail, intitulée « A l'heure des choix : mettre l'intelligence artificielle au service du travail décent ». Publié le 4 mai 2026, ce document de référence s'inscrit dans le prolongement du rapport initié par son prédécesseur en 2020, « Le moment du choix », en transposant cette même exigence d'action aux défis soulevés par les mutations technologiques.

Selon Abdelhak Saïhi, ce rapport met en lumière les profondes transformations qui affectent, à l'heure actuelle, le monde du travail sous l'effet de l'essor rapide des nouvelles technologies, en particulier de l'intelligence artificielle. Le ministre a, à ce titre, déclaré que cette 114e session se déroule dans un contexte marqué par une accélération sans précédent de la transformation numérique. Du moment que ces évolutions redessinent en profondeur les rapports de travail et les modes de production, elles doivent, a-t-il martelé, « demeurer au service de l'être humain », contribuer à « la promotion du travail décent et renforcer les principes de justice sociale ».

Insistant sur les enjeux éthiques en lien avec cette révolution numérique, Abdelhak Saïhi a soutenu que l'Algérie demeure attachée à la préservation des droits des travailleurs et au respect de la dignité humaine. Sur la base de ses observations, l'IA constitue, avant toute chose, un outil au service du progrès, dont le déploiement devrait s'effectuer dans le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Ensuite, le ministre n'a pas manqué de souligner que « le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de l'intelligence artificielle un axe stratégique de développement économique, de modernisation du service public et de promotion de l'inclusion sociale ». Dans cette optique, il a indiqué que l'Algérie avait consacré l'année 2023 comme année phare de l'intelligence artificielle, traduisant ainsi sa volonté d'accompagner les mutations technologiques en cours. En effet, au mois de janvier 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avait solennellement déclaré que 2023 serait « l'année de l'intelligence artificielle ».

En outre, « l'Algérie s'est dotée ces dernières années d'un cadre constitutionnel renforcé et d'un arsenal juridique important », tendant à « garantir davantage les droits des travailleurs, à consolider la justice sociale et à promouvoir le travail décent », a-t-il affirmé.

Compte tenu des disparités dans l'usage et l'accès à l'intelligence artificielle à travers le monde, « nous sommes engagés (Algérie), aux côtés de nos partenaires internationaux, en faveur de l'instauration d'une gouvernance mondiale juste, équitable et inclusive de l'intelligence artificielle, afin que l'ensemble des pays puissent bénéficier de manière équilibrée des opportunités qu'offre cette révolution technologique », a plaidé le ministre. Profitant de cette tribune internationale, Abdelhak Saïhi a rappelé que la communauté internationale se doit d'assumer ses responsabilités en assurant protection et soutien au peuple palestinien. Le ministre a particulièrement insisté, à cette occasion, sur la situation des travailleurs palestiniens, appelant à une mobilisation accrue en faveur de leurs droits et de leur protection, au regard des conditions dramatiques auxquelles ils sont confrontés.

Organisée par l'OIT, cette 114e session, convient-t-il de le rappeler, se tient, du 1er au 12 juin 2026, sous le thème : « À l'heure des choix : mettre l'intelligence artificielle au service du travail décent ». Les travaux réunissent, à cette occasion, des délégations représentant les gouvernements, les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs des 187 Etats membres de l'Organisation internationale du travail.

Khalil Aouir

EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE

Alger et Ankara veulent renforcer leur coopération

LES RELATIONS algéro-turques continuent de se consolider à la faveur d'une dynamique de coopération marquée par une volonté commune de diversifier et d'approfondir les partenariats sectoriels. C'est dans ce contexte que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a pris part à une réception organisée par son homologue turc, Vedat Işıkhan, en marge des travaux de la 114e session de la Conférence internationale du travail, qui se tient à Genève du 1er au 12 juin 2026.

Cette rencontre a offert l'occasion aux responsables algérien et turc d'échanger leurs points de vue sur les perspectives de développement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale, selon un communiqué du département ministériel de Saïhi. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coordination entre les deux pays et de promouvoir les échanges d'expériences dans des secteurs stratégiques revêtant un intérêt commun. Les deux parties ont mis en avant l'excellence des relations qui unissent l'Algérie et la Turquie, soulignant leur détermination à poursuivre les efforts visant à élargir les champs de coopération et à donner un nouvel élan aux projets communs. « Cette volonté s'inscrit dans la continuité du partenariat stratégique développé ces dernières années entre Alger et Ankara », est-il souligné dans le même communiqué.

Les interlocuteurs ont notamment rappelé l'importance de la récente visite effectuée en Turquie par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a constitué une étape majeure dans le raffermissement des relations bilatérales. « Cette visite a permis de consolider les acquis de la coopération algéro-turque et d'ouvrir de nouvelles perspectives dans plusieurs secteurs économiques et sociaux », est-il ajouté dans le même texte.

Au-delà des échanges protocolaires, la rencontre entre les ministres du Travail des deux pays témoigne de la volonté commune de renforcer le dialogue et la concertation sur les questions liées à l'emploi, à la formation des ressources humaines et aux systèmes de protection sociale. Autant de domaines qui occupent une place centrale dans les politiques publiques des deux États.

À travers cette démarche, « Alger et Ankara confirment leur ambition de bâtir un partenariat toujours plus dense et plus diversifié, fondé sur la confiance mutuelle, la complémentarité économique et la convergence des intérêts stratégiques au service des deux peuples », estiment les deux parties.

La réception, organisée au siège de la résidence de l'ambassadeur et représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève, a réuni plusieurs chefs de délégations participant à cette importante rencontre internationale consacrée aux questions liées au monde du travail.

M. B.

SIFI GHRIEB INAUGURE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE À NIAMEY

L'Algérie affirme son leadership en Afrique

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a inauguré, hier au Niger, la centrale électrique réalisée par l'Algérie, marquant l'entrée de la coopération bilatérale dans une nouvelle phase caractérisée par la rapidité, l'efficacité et la concrétisation sur le terrain des engagements politiques. Réalisé en un temps record, ce projet ouvre la voie à une série prometteuse d'autres projets et de réalisations communs et confirme l'engagement et le leadership de l'Algérie en Afrique.

Le déploiement des entreprises algériennes à l'étranger, principalement en Afrique, est palpable. La mise en service d'une centrale électrique réalisée par Sonelgaz au Niger, en un temps record, en est l'exemple le plus édifiant. Fixés initialement pour le mois de décembre 2026, les délais de livraison ont été avancés pour le début du mois de juin.

Chargé par le président de la République, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier, avec son homologue nigérien, Ali Mahamane Lamine Zeine, la cérémonie d'inauguration de cette centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts. Un ouvrage stratégique qui est le fruit d'un partenariat entre Sonelgaz et le groupe nigérien NIGELEC.

Le premier ministre, qui a transmis aux autorités, au gouvernement et au peuple nigériens les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, de prime abord, souligné la portée de ce projet. « L'inauguration de cette centrale électrique ne constitue pas seulement une réalisation technique ou une nouvelle infrastructure énergétique, elle marque concrètement l'entrée de notre coopération bilatérale dans une nouvelle phase caractérisée par la rapidité, l'efficacité et la concrétisation sur le terrain des engagements politiques », a indiqué Sifi Ghrieb dans une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration de la Centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne à Niamey, signalant élégamment la portée politique et symbolique que revêt cet événement, qui illustre « le niveau exceptionnel et inédit atteint par les relations entre les deux pays ».

Le Premier ministre a surtout mis l'accent sur les délais de réalisation de ce projet, lesquels témoignent, a-t-il dit, du haut niveau de mobilisation, de l'engagement sincère et de l'étroite coordination ayant caractérisé le travail des équipes algériennes et nigériennes.

Localisée dans la zone de Gorou Banda à Niamey, cette centrale de 40 MW, composée de deux turbines à gaz de 20 MW chacune, est entièrement financée et construite par l'Algérie pour renforcer la souveraineté et le réseau énergétiques du Niger. Ce sont les délais record de réalisation de ce projet, décidé et mis en œuvre sur instructions du président Tebboune, qu'il faut mettre en évidence, d'autant que la pose de la première pierre de ce projet a été effectuée le 24 mars dernier par les Premiers ministres des deux pays.

Sifi Ghrieb n'a pas manqué de signaler la dimension africaine du projet, fruit d'un partenariat africain. La réalisation de ce projet « constitue un message clair démontrant qu'une coopération africaine fondée sur la solidarité, la confiance et le respect mutuel est capable de produire un véritable développement et de répondre aux aspirations de nos peuples, loin de toute forme de domination, de dépendance ou de relations déséquilibrées ».



La coopération entre dans une nouvelle phase.

UNE DYNAMIQUE IMPULSÉE PAR LA GRANDE COMMISSION MIXTE

M. Ghrieb a, dans ce sens, signalé la dynamique qu'enregistre le partenariat entre les deux pays sous le suivi de leurs dirigeants. Selon lui, ce projet représente la première grande réalisation stratégique issue de la nouvelle dynamique impulsée par la dernière session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération. Une dynamique renforcée suite à la visite historique effectuée en Algérie par le président nigérien, Abdourahamane Tiani, laquelle s'était caractérisée par une intensification sans précédent des concertations politiques ainsi qu'une augmentation significative du nombre de projets programmés dans le cadre de la coopération bilatérale, selon les précisions du Premier ministre.

Signalant la volonté politique des dirigeants des deux pays de faire passer les relations bilatérales au stade des réalisations concrètes, M. Ghrieb a fait part de l'augmentation du volume des projets bilatéraux en peu de temps, de l'accélération du rythme d'exécution, en sus de l'élargissement des domaines de coopération. Il a, dans ce sens, signalé le suivi « direct et personnel », de la part des deux Présidents, des projets prioritaires.

« Le suivi des conclusions de la Commission mixte est assuré personnellement par les dirigeants des deux pays, qui accordent une importance majeure à cette question », a-t-il indiqué, affirmant que cette implication constitue une véritable garantie pour la concrétisation rapide des projets convenus.

ACCOMPAGNER LE NIGER DANS SES EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT

Selon Sifi Ghrieb, l'inauguration de cette centrale électrique n'est qu'un début, l'Algérie étant résolue à accompagner le Niger dans ses efforts de développement, notamment dans les secteurs prioritaires tels que l'énergie, les hydrocarbures, les infrastructures, la santé, la formation, l'enseignement supérieur, la numérisation et les transports. Il a, dans cette optique, cité nombre de projets pilotés par l'Algérie dans divers secteurs. « L'importance particulière » accordée au développement des échanges commerciaux entre les deux pays a été, en outre, souligné par le Premier ministre, selon lequel cela passe par l'accélération de la mise en œuvre de l'accord commercial préférentiel visant une exonération rapide des droits de douane, l'activation du projet de zone franche frontalière, ainsi que la facilitation du transit des exportations et importations nigériennes via le port de Djen Djen. A cela s'ajoutent les projets de connexion logistique, numérique et ferroviaire entre nos deux pays, qui figurent parmi les priorités de la prochaine étape.

Il a été, par ailleurs, question de la coopération sécuritaire entre les deux pays. M. Ghrieb a affirmé, dans ce sens, que « les défis sécuritaires dans la région sahélo-saharienne exigent une coordination permanente et une coopération renforcée dans la lutte contre le terrorisme, la contrebande, la traite des êtres humains et la sécurisation des frontières », saluant au passage les avancées réalisées dans les mécanismes de coordination sécuritaire bilatérale.

Lilia Aït Akli

LE PREMIER MINISTRE REÇU PAR LE PRÉSIDENT NIGÉRIEN

L'ÉTAT des lieux des relations bilatérales entre l'Algérie et le Niger ainsi que les perspectives de coopération ont été examinés hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et le président de la République du Niger, Abdourahamane Tiani, qui s'est félicité du rythme soutenu de réalisation des projets et programmes de coopération bilatérale, mettant l'accent sur la concrétisation du projet de centrale électrique dans un délai record.

Reçu hier à l'occasion de l'inauguration, à Niamey, de la centrale électrique réalisée par l'Algérie, Sifi Ghrieb a salué la qualité et le niveau des relations de coopération entre les deux pays, atteint en « un temps court », selon un communiqué des services du Premier ministre.

Pour sa part, le Président de la République du Niger, Abdourahamane Tiani, a exprimé sa profonde considération à l'égard du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et lui a adressé ses sincères remerciements pour l'attention particulière qu'il accorde à la coopération bilatérale.

Selon lui, cette dynamique de coopération a notamment permis la concrétisation du projet de la centrale électrique dans un délai record. Cela illustre, a-t-il dit, « la profondeur des liens de fraternité et de solidarité entre les deux pays ainsi que la volonté de leurs dirigeants de poursuivre la construction d'un partenariat solide et diversifié, au service de leurs intérêts communs et répondant aux aspirations des deux peuples frères à davantage de solidarité, d'intégration et de croissance ».

Abdourahamane Tiani, qui s'est également félicité du rythme soutenu de réalisation des projets et programmes de coopération bilatérale ainsi que de la volonté partagée entre les dirigeants des deux pays de hisser ces relations à de plus hauts niveaux, estime que cette « dynamique remarquable » caractérisant les relations algéro-nigériennes constitue un modèle exemplaire de coopération Sud-Sud.

Dans une déclaration faite à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président nigérien, Sifi Ghrieb a indiqué que les relations bilatérales amorcent une nouvelle phase marquée par « un engagement politique commun et par la concrétisation effective sur le terrain des projets et programmes convenus », et ce, a-t-il dit, grâce aux orientations des dirigeants des deux pays, mettant en avant les délais records de la concrétisation du projet de la centrale électrique, qui « traduit le passage des relations bilatérales à une nouvelle étape ». Réaffirmant l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs prioritaires, M. Ghrieb a insisté sur l'importance du suivi et de la concrétisation des projets structurants dans la région, au service du développement économique et du renforcement de l'intégration et de l'interconnexion régionales.

Sur le plan régional, les deux parties ont exposé les défis auxquels est confrontée la région, réaffirmant la poursuite de la concertation et de la coordination bilatérale en vue de les contrer, dans le cadre d'une vision commune partagée, et ainsi promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

L.A.A.

Tebboune reçoit les ministres des Hydrocarbures du Nigeria et du Niger

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le Ministre d'État aux Ressources Pétrolières de la République Fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo, ainsi que le Ministre du Pétrole de la République du Niger, Hamadou Tini, accompagnés de leurs délégations respectives.

La rencontre s'est tenue en présence de Ibrahim Merad, Ministre d'État chargé de l'Inspection Générale des Services de l'État et des Collectivités Locales, de Mohamed Arkab, Ministre d'État et Ministre des Hydrocarbures, d'Ammar Abba, Conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires Diplomatiques, ainsi que de Noureddine Daoudi, Président-Directeur Général du groupe Sonatrach.

S. N.

INCENDIES DE RÉCOLTES

Plusieurs départs de feu maîtrisés à Médéa

LA HAUSSE des températures enregistrée ces derniers jours a été à l'origine de plusieurs feux de récolte qui ont touché plus particulièrement la partie steppique où la chaleur a commencé à sévir depuis quelques jours dans cette zone. La Protection civile a mené, avant-hier, plusieurs opérations pour éteindre un incendie dans un champ situé à l'entrée nord de la commune de Cheniguel, à 120 km au sud du chef-lieu de wilaya. L'intervention des soldats du feu a permis de circonscrire le sinistre et empêcher la propagation des flammes sur un champ de blé et d'orge d'une superficie de 7 ha. D'autres incendies se sont déclarés au lieudit Hassi Bouhafs, commune de Chahbounia, où un champ de 20 ha d'orge et un poulailler ont pu être épargnés du feu. Le services de la Protection civile ont également signalé qu'une opération d'intervention a eu lieu vers 16h pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans une grange, un champ de blé sur pied et des balles de foin, dans la zone de Souafin, commune d'Oum El Djellil. La maîtrise de l'incendie a permis de préserver 4 hectares de blé sur pied, un tracteur et une presse à balles. La direction de la Protection civile de Médéa réitère son appel aux agriculteurs et aux citoyens les invitant à respecter les mesures de prévention et éviter tout comportement susceptible de provoquer des incendies agricoles, notamment compte tenu de la montée des températures et l'arrivée des grandes chaleurs.

Nabil B.

LUTTE CONTRE LES FEUX À TIZI OUZOU

Exercices de simulation et plan Orsec au programme

DANS le cadre de la mise en place du plan de lutte contre les feux de forêt à Tizi Ouzou, deux exercices, un de simulation contre les feux de forêt, et un autre d'évacuation de blessés et de brûlés, ont été organisés, mardi, au lieu-dit village Zeboudj Kara dans la commune de Sidi-Naâmane, sis à 10 km à l'ouest de la wilaya. Ces exercices ont été exécutés sous la supervision du wali, Abou Bakkar Essedik Boucetta, qui était accompagné des membres de la commission de sécurité de la wilaya et des maires de Sidi-Naâmane et de Tizi Ouzou ainsi que des chefs de daïra de Draâ-Ben-Khedda et Tizi Ouzou. Ces exercices exécutés avec brio sont fait juste après le lancement officiel du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) et sa présentation par le directeur de la Protection civile au niveau du marché de voitures de cette localité de Sidi-Naâmane. Le plan Orsec est considéré comme le dispositif officiel de gestion des urgences et des catastrophes et a pour but de coordonner les secours, de mobiliser les ressources humaines et matérielles relevant des institutions publiques et entreprises privées, et de protéger la population et l'environnement face aux catastrophes majeures, notamment pour ce cas de figure, à savoir les incendies. Le premier exercice a consisté à déclencher volontairement un incendie dans les sites boisés du lieu-dit supposés menacer plusieurs habitations et villages voisins. Le second, c'était l'évacuation des blessés au niveau du site des 100 locaux désaffectés, avec activation du plan d'organisation et de coordination des premiers secours (Orsec) pour la commune de Sidi-Naâmane.

Saïd Tissegouine

SONELGAZ À BÉJAÏA

Investissements colossaux malgré le poids des créances

Le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz dans la wilaya de Béjaïa, Bachir Djebbari, a présenté hier, en détail, les principaux investissements consentis pour moderniser les infrastructures locales et garantir une qualité de service optimale, et ce en dépit de lourdes créances.



Garantir une qualité de service optimal.

Lors d'une conférence de presse dédiée au bilan de l'exercice 2025, il a indiqué que sur un chiffre d'affaires de 10 422 millions de dinars, l'entreprise a injecté 3 544 millions de dinars dans le développement de ses infrastructures. Portée par un effectif de 859 salariés, l'activité de la direction génère également 1 143 emplois indirects dans la région. Les efforts de raccordement portent aujourd'hui leurs fruits, notamment pour le gaz de ville dont le taux de pénétration est passé de 65 % en 2021 à 90 % en 2025. Le réseau du gaz naturel dans la wilaya de Béjaïa est actuellement de 8 134 km, desservant 245 843 foyers (90 % de taux de pénétration) alors que le réseau électrique est d'une longueur de 9 064 km, couvrant 93 % du territoire de la wilaya, soit 422 184 foyers.

Parmi les réalisations phares de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, le programme des «zones d'ombre» a été bouclé à 100 % avec 201 opérations finalisées, permettant d'alimenter 2 505 foyers. Du côté du monde agricole, 1 308 exploitations ont été raccordées à l'électricité et 1 000 autres le seront prochainement. De plus, la Sonelgaz a accompagné les projets stratégiques de la wilaya, notamment en réalisant un réseau de 220 KV pour sécuriser l'alimentation de la future station de dessalement d'eau de mer de Tighremet (Toudja), ainsi que des extensions de réseaux (30 kV) et la pose de transformateurs mobiles pour les stations de pompage de l'Algérienne des eaux (ADE).

Malgré ces indicateurs au vert, la direction locale de la Sonelgaz fait face à des fléaux qui pèsent lourdement sur sa trésorerie.

AGRESSION SUR LES OUVRAGES ET LOURDES CRÉANCES

Les agressions sur les ouvrages et les réseaux ont engendré une perte sèche de plus de 103,48 millions de dinars. Conséquences de 430 agressions sur les réseaux (9,5 millions de dinars de préjudice), 454 agressions sur les ouvrages (160 millions de dinars de préjudice).

A cela s'ajoutent les vols d'énergie. M. Djebbari a fait état de 2 274 cas de fraude enregistrés, dont 786 ont déjà été portés devant la justice. Les créances détenues par la Sonelgaz auprès des ménages, des administrations et du secteur industriel s'élèvent à 4,6 millions de dinars. Un fardeau financier qui, selon le directeur, «freine considérablement les ambitions d'investissement de l'entreprise». Pour anticiper les pics de consommation de la saison estivale, la Sonelgaz a mis en place un plan d'action rigoureux doté d'un budget de 5 050 millions de dinars.

Cette feuille de route d'urgence s'articule autour de l'éradication des points noirs et de la maintenance des réseaux de transport et de distribution. Il a notamment permis la réalisation de 7 stations de production électrique pour injecter une capacité supplémentaire de 1 320 MVA, l'installation de 7 grands transformateurs (de calibre 220/400 KV, 220/60/30 KV et 60/30 KV) et la création de 5 nouveaux réseaux haute tension s'étendant sur un linéaire total de 218,9 km.

Enfin, M. Djebbari a rappelé que la modernisation des services s'est matérialisée aussi à travers la diversification des prestations : l'ouverture de 5 nouvelles agences commerciales, le déploiement de 26 bornes de recharge pour véhicules électriques et l'installation gratuite de 625 714 détecteurs de monoxyde de carbone chez les abonnés.

N. Bensalem

ARRÊT DE L'USINE DE DESSALEMENT DE CAP BLANC

Un plan de compensation mis en place

UN PLAN de compensation a été mis en place pour assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya d'Oran durant l'arrêt programmé de l'usine de dessalement de Cap Blanc. Le PDG de la SEOR, Oussama Helaïli, a assuré hier que plusieurs mesures ont été prises afin de limiter l'impact de cette opération de maintenance sur les usagers, notamment à travers la mobilisation de ressources alternatives et l'adaptation du programme de distribution dans les zones concernées.

Lors d'une intervention accordée à la chaîne locale El Bahia TV, le responsable a indiqué que l'arrêt de l'usine de dessalement de Cap Blanc, en cours depuis le 1er juin et prévu jusqu'au 8 du même mois, s'inscrit dans le cadre d'une opération de maintenance périodique des installations techniques et hydrauliques.

Initialement prévue avant l'Aïd El-Adha, cette intervention a finalement été reportée à l'issue de la fête afin d'éviter toute perturbation durant cette période de forte consommation.

Le responsable a indiqué qu'une campagne d'information avait été lancée pour permettre aux habitants des zones concernées de prendre les dispositions nécessaires. En parallèle, plusieurs mesures techniques ont été déployées afin de réduire l'impact de cet arrêt sur la distribution de l'eau potable.

Selon les explications fournies, l'usine de Cap Blanc produisait habituellement près de 190 000 m3 d'eau par jour. Durant les huit jours de maintenance, environ 100 000 m3 seront compensés quotidiennement grâce à des ressources alternatives. Ainsi, 60 000 m3 proviendront d'un réservoir alimenté par les eaux de surface et les barrages de la wilaya d'Aïn Témouchent, tandis que 40 000 m3 seront transférés via le système MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), reliant l'est à l'ouest de la wilaya.

Cette réorganisation implique toutefois un déficit estimé à 90 000 m3 par jour.

Pour y faire face, la SEOR a procédé à une adaptation temporaire du programme de distribution dans plusieurs communes et quartiers de l'ouest de la wilaya. La localité d'Aïn El Beïda, certains quartiers d'Es Senia, El Hassi, les cités AADL, Protin, Eckmühl, AADL Zabana, ainsi que les quartiers Regency, Cité Djamel et l'USTO figurent également parmi les secteurs touchés par ce réaménagement.

Dans ces zones, la distribution de l'eau sera assurée selon un rythme adapté, passant d'une alimentation quotidienne à un cycle d'un jour de distribution suivi de deux jours sans distribution.

Oussama Helaïli a néanmoins tenu à rassurer les usagers, soulignant qu'il ne s'agit en aucun cas d'une interruption totale de l'alimentation en eau potable, mais d'une mesure temporaire destinée à garantir la continuité du service durant toute la période de maintenance.

D'Oran, Brahim Mazi

L'ÉCONOMIE VERTE AU SERVICE DE L'EMPLOI

Nouveau programme au profit des start-up et des PME

Le projet «Accélérateur de la croissance verte et de l'emploi» (GGJAP) a été lancé hier à Alger par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cette initiative vise à renforcer les capacités des PME algériennes à fort potentiel et à promouvoir l'entrepreneuriat vert comme levier de création d'emplois.



Promouvoir l'entrepreneuriat vert.

Ce programme ambitionne également d'accompagner les startups, micro-entreprises et PME dans leur développement afin d'améliorer leur compétitivité, de faciliter leur accès aux marchés et aux financements, tout en favorisant une croissance économique plus verte, inclusive et génératrice d'emplois. À cette occasion, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a indiqué que ce projet marque une nouvelle étape dans la coopération avec le PNUD en faveur du développement de l'économie verte.

Il a précisé que le dispositif prévoit la formation de formateurs issus des structures d'accompagnement relevant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), afin de leur permettre d'acquérir des compétences conformes aux standards internationaux dans le domaine de l'économie verte.

Le ministre a souligné que cette démarche contribuera à accélérer la croissance des entreprises actives dans ce secteur, à stimuler l'innovation et à générer de nouvelles opportunités d'emploi, rappelant que l'économie verte constitue un levier essentiel de diversification économique et de développement de l'économie de la connaissance.

De son côté, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn, a affirmé que les startups et les PME peuvent devenir de puissants moteurs de transformation économique et environnementale grâce aux solutions innovantes qu'elles développent. Elle a estimé que la transition verte représente une opportunité de stimuler l'investissement, de créer des emplois et de favoriser l'émergence d'une économie plus résiliente.

Elle a également souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans les priorités nationales de diversification économique et de développement durable, en mettant l'accent sur la compétitivité, l'inclusion et l'autonomisation des jeunes et des femmes.

L'ambassadrice du Danemark en Algérie, Katrine From Hoyer, a pour sa part indiqué que ce projet, soutenu également par l'ambassade de son pays, s'inscrit dans le cadre du Partenariat dano-arabe visant la promotion de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'inclusion économique. Elle a précisé que le programme accorde une attention particulière aux PME à fort potentiel, aux entreprises dirigées par des jeunes et des femmes, ainsi qu'aux zones rurales confrontées à des taux de chômage plus élevés.

En outre, la coordinatrice du projet GGJAP au Bureau régional arabe du PNUD, Nicoletta Ghisu, a indiqué que l'Algérie est le premier pays à bénéficier de l'extension de ce programme au-delà des pays pilotes.

Elle a rappelé que les PME représentent l'une des principales sources d'emploi dans le monde arabe, notamment pour les jeunes et les femmes, précisant que plus de 22 millions de dollars ont déjà été mobilisés au profit d'entreprises accompagnées dans le cadre de programmes similaires, permettant la création de plus de 1400 emplois dans la région.

Rim Boukhari

ALGERIE – ETATS-UNIS

Les incubateurs et les start-up en formation

UN ATELIER de formation algéro-américain, dédié à la commercialisation de la propriété intellectuelle et à la gestion du transfert de technologie, a été lancé au siège de l'incubateur Algeria Venture. Réunissant les centres d'appui à l'innovation et start-up ainsi que les incubateurs universitaires, cette initiative vise à renforcer les capacités des acteurs de l'écosystème de l'innovation et favoriser la valorisation économique des résultats de la recherche scientifique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Ce programme de formation a été lancé mardi par le ministre du secteur, Noureddine Ouadah, en présence du chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Mark Shapiro. Il est organisé en partenariat avec le Commercial Law Development Program (CLDP) du Département américain du Commerce, dans le cadre du renforcement de l'écosystème national de l'innovation et de la coopération algéro-américaine dans les domaines de la technologie et de l'entrepreneuriat, selon la même source.

Dans son intervention, Ouadah a rappelé l'importance accordée par l'Algérie à la protection de la propriété intellectuelle. Il a notamment souligné que son département prend en charge les frais liés au dépôt de brevets d'invention, y compris à l'international, afin d'encourager les innovateurs et diffuser la culture de la propriété intellectuelle. Il a également salué la forte mobilisation des incubateurs universitaires et des centres de transfert de technologie, qu'il considère comme un indicateur de l'intérêt croissant pour ces enjeux.

Le programme de formation, qui se déroule sur une durée de quatre jours au siège d'Algeria Venture, est animé par des experts de l'Université Cornell et du Département américain du Commerce. Il aborde plusieurs thématiques stratégiques, notamment la création et la gestion des bureaux de transfert de technologie, la protection et la valorisation de la propriété intellectuelle, la commercialisation des innovations issues de la recherche scientifique ainsi que le développement des incubateurs universitaires, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Les participants bénéficient également de séances de conseil et d'accompagnement personnalisé destinées à renforcer les capacités des structures d'appui à l'innovation dans la valorisation des résultats de la recherche et leur transformation en projets économiques à forte valeur ajoutée. Cette formation réunit vingt incubateurs universitaires, dix Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), ainsi que dix start-up développant des actifs de propriété intellectuelle. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération de six mois visant à promouvoir le transfert de technologie, à renforcer les liens entre l'université et le monde économique et à favoriser l'accès des entreprises algériennes aux marchés internationaux.

A travers cette initiative, les pouvoirs publics entendent développer les compétences des acteurs de l'innovation universitaire et encourager l'émergence d'un modèle économique fondé sur la connaissance, la technologie et la valorisation des résultats de la recherche scientifique.

R. B.



INDUSTRIE DU VERRE

Un investissement majeur relance la production nationale

UN INVESTISSEMENT de plus d'un milliard de dinars a permis la relance de l'activité de fabrication de verre pressé au sein du complexe NOVER à Chlef, relevant du groupe ENAVA (Entreprise nationale des verres et abrasifs). Cette opération, inscrite dans le plan stratégique 2026 de la Holding ACS, s'est traduite par la remise en service du four de fusion et le lancement des premières productions destinées au marché national.

Cette reprise opérationnelle a permis à l'unité de lancer la production des premières commandes destinées au marché national, marquant ainsi une nouvelle phase dans la dynamique industrielle de l'entreprise, dans le cadre de la stratégie des hautes autorités visant à relancer les capacités de production nationales et à moderniser le tissu industriel.

Face à une demande croissante en produits verriers, un investissement de plus d'un milliard de dinars a été mobilisé pour ce projet. Financé par les ressources propres de NOVER (Nouvelle verrerie de Chlef), il bénéficie également d'un accompagnement financier et humain du groupe ENAVA. Le dispositif repose sur trois lignes de production modernes, destinées à renforcer la position de l'entreprise comme acteur majeur dans la fabrication d'articles de table en verre, a indiqué un communiqué de ACS Holding.

Avec une capacité de production de 45 tonnes par jour, le complexe est en mesure de couvrir environ 35 % des besoins du marché national.

Cette montée en puissance s'inscrit également dans une logique de renforcement de l'intégration locale et de réduction de la facture des importations.

Tout au long du processus de réhabilitation et de relance, NOVER s'est appuyée sur ses compétences internes, depuis les études techniques jusqu'aux phases de mise en service et de production, tout en bénéficiant de l'expertise de spécialistes nationaux et internationaux.

Le programme industriel de l'entreprise comprend une large gamme de produits destinés aux usages domestiques et industriels, notamment des tasses, verres, assiettes, sucriers, cendriers et contenants pour l'emballage alimentaire. Il intègre également des solutions spécialisées dans l'impression sur verre ainsi que des applications industrielles à forte valeur ajoutée.

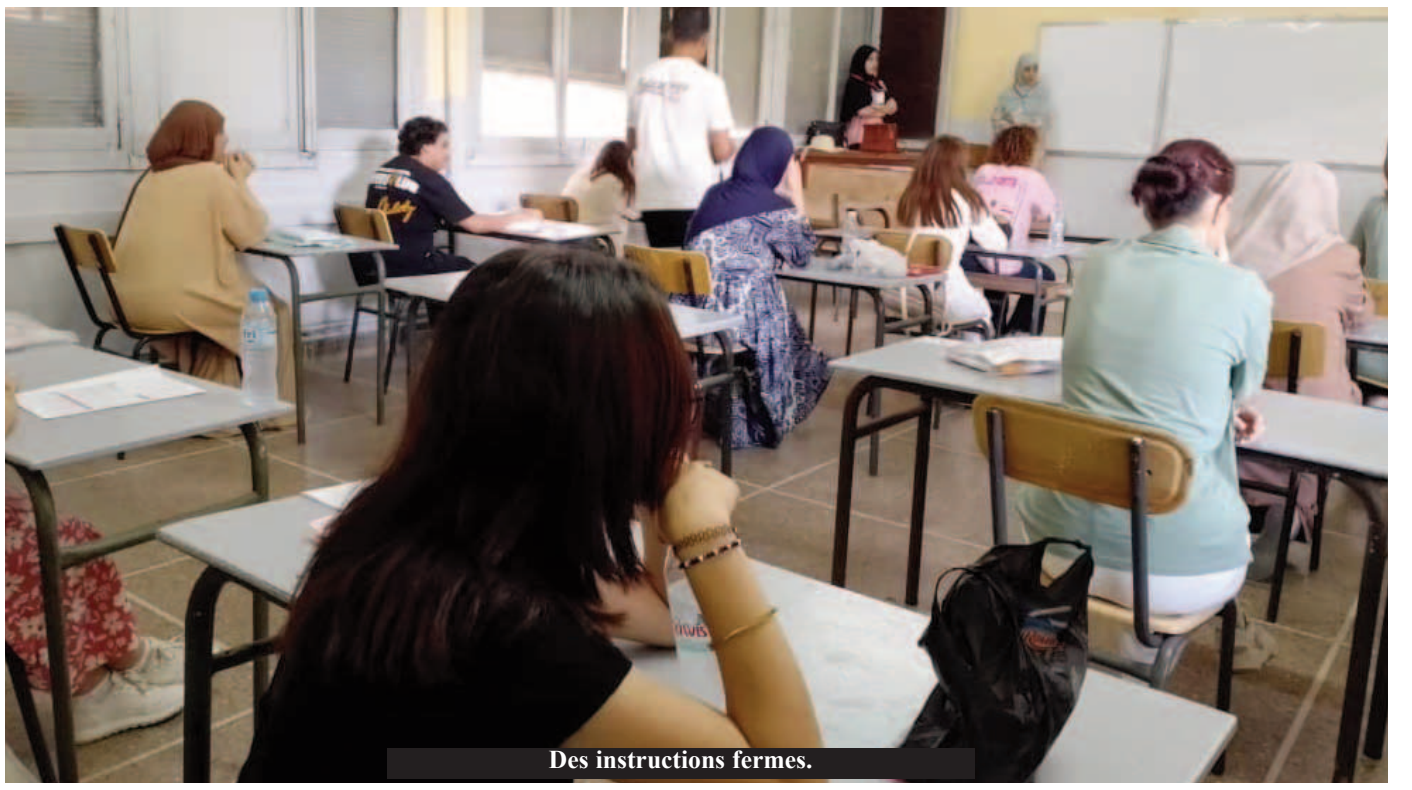
Ce projet est présenté comme un véritable acquis pour l'économie nationale. Il devrait contribuer progressivement à l'autosuffisance, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance pour l'entreprise et en favorisant la création d'emplois dans la région, en appui à la dynamique de développement durable.

R. B.

ABSENCE DES ENCADREURS DURANT LE BAC

Le ministère serre la vis

A trois jours du coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, session juin 2026, le ministère de l'Education nationale a décidé de renforcer son dispositif de contrôle et de discipline dans les centres d'examen. Les directions de l'éducation ont reçu des instructions fermes pour garantir une mobilisation totale des personnels chargés de la surveillance. Aucune absence ne sera tolérée, sauf hospitalisation dûment justifiée. Les contrevenants s'exposeront, quant à eux, à de lourdes retenues financières et à des poursuites disciplinaires.



Des instructions fermes.

Selon des correspondances officielles datées du 31 mai dernier et relatives aux préparatifs des examens officiels de la session 2026, les services de l'orientation et des examens relevant des directions de l'éducation ont demandé aux chefs des centres d'examen, aux inspecteurs de l'enseignement primaire chargés de l'administration ainsi qu'aux directeurs des établissements scolaires de mettre en œuvre un ensemble de mesures organisationnelles destinées à assurer le bon déroulement des épreuves.

Parmi les principales dispositions, figure le contrôle rigoureux de la présence des encadreurs à travers des plateformes numériques spécialement développées pour suivre en temps réel les listes de présence et d'absence au niveau des centres d'examen.

Les instructions ministérielles concernent l'ensemble des personnels mobilisés du 7 au 11 juin, sont notamment visés les chefs de centres, leurs adjoints, les observateurs, les enseignants surveillants, mais également les personnels de soutien, les agents des services économiques ainsi que les agents de prévention et d'appui.

Les services compétents ont clairement signifié aux responsables des établissements scolaires qu'aucune absence ne sera acceptée, quel qu'en soit le motif. Les certificats médicaux ordinaires ne seront pas pris en considération. Seuls les cas d'hospitalisation dûment attestés pourront être examinés.

Les sanctions prévues sont particulièrement dissuasives, tout encadreur absent verra les journées liées à la réunion préparatoire ainsi que les jours d'examen retenus sur sa rémunération. À cela s'ajoute une réduction de 20 points de la prime de rendement, en plus de l'engagement de procédures disciplinaires conformément aux textes réglementaires en vigueur.

Les directions de l'éducation ont été appelées à veiller à l'application stricte des dispositions prévues par le décret exécutif n°25-54 du 21 janvier 2025 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, notamment les articles 23 et 24 qui remplacent les dispositions de l'ancien article 292 du décret 08-315.

Les responsables sont également tenus de se conformer aux circulaires ministérielles relatives à la préparation et à l'organisation des examens scolaires de la session 2026 ainsi qu'au guide de gestion des centres d'examen.

Dans le même contexte, le ministère de l'Éducation nationale a renouvelé son avertissement concernant l'introduction d'appareils électroniques dans les centres d'examen. Tous les candidats sont tenus de remettre leurs téléphones portables ainsi que tout dispositif de communication, de stockage ou de récupération d'informations à la cellule d'accueil installée à l'entrée des centres dès leur arrivée.

Le département ministériel rappelle que toute violation de cette mesure expose son auteur à des sanctions sévères pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'examen, compromettant ainsi son parcours scolaire.

Sur le plan de l'encadrement humain, les directions de l'éducation ont déjà entamé l'opération de notification et de distribution des convocations aux enseignants désignés pour assurer la surveillance des salles d'examen.

Par ailleurs, une réunion de coordination regroupant les observateurs est programmée pour le 6 juin à travers l'ensemble des wilayas. Cette rencontre sera consacrée à la présentation des dernières consignes et à la définition précise des missions qui leur seront confiées afin de garantir une surveillance efficace et transparente du déroulement des épreuves.

Anticipant toute situation exceptionnelle, le ministère a également prévu un dispositif alternatif reposant sur la mobilisation de centres d'examen de réserve relevant du cycle primaire.

Ces établissements ont été identifiés, équipés et préparés pour être opérationnels à tout moment. Des réquisitions officielles ont été adressées aux personnels concernés afin d'assurer leur disponibilité immédiate et permettre un transfert rapide des candidats en cas de nécessité ou de déficit en encadrement. À travers cet ensemble de mesures organisationnelles, disciplinaires et sécuritaires, le ministère de l'Éducation nationale entend garantir le bon déroulement du baccalauréat 2026 et préserver la crédibilité d'un examen qui demeure l'un des rendez-vous les plus importants du calendrier scolaire national. Le département ministériel a, à cet effet, appelé l'ensemble de la communauté éducative, les partenaires sociaux et les parents d'élèves à contribuer à la réussite de cette échéance dans un climat de sérénité, de discipline et de responsabilité.

Lynda Louifi

Près de 8 000 agents mobilisés par la Protection civile

EN PRÉVISION des épreuves du baccalauréat session juin 2026, la Direction générale de la Protection civile a déployé un important dispositif préventif et opérationnel à travers l'ensemble du territoire national. Près de 8 000 agents d'intervention, toutes branches confondues, sont d'ores et déjà mobilisés à travers l'ensemble du territoire national, outre 588 ambulances et 292 engins de lutte contre les incendies. L'objectif est de garantir le bon déroulement de cet examen décisif et d'assurer la sécurité des candidats, des encadreurs et des infrastructures mobilisées pour l'événement.

Dans un communiqué rendu public hier, la Protection civile indique avoir mis en place un plan intégré de prévention et d'intervention en coordination avec le ministère de l'Education nationale et l'Office national des examens et concours (ONEC), afin d'accompagner cette importante échéance scolaire nationale dans les meilleures conditions.

Pour garantir l'efficacité de ce dispositif exceptionnel, la Protection civile a mobilisé près de 8 000 agents d'intervention de différents grades. Ce dispositif humain est appuyé par un parc de 588 ambulances et 292 engins de lutte contre les incendies répartis à travers le territoire national.

Selon la même source, l'ensemble de ces moyens a été engagé afin de veiller à la sécurité des candidats et des personnels d'encadrement, et de contribuer au bon déroulement des épreuves dans les meilleures conditions.

A la veille des épreuves, les services techniques de la Protection civile affirment avoir mené une série de visites de contrôle au niveau des annexes de wilaya de l'ONEC ainsi que dans les établissements scolaires retenus comme centres d'examen et de correction.

Ces opérations ont permis de vérifier la conformité des installations aux normes de sécurité en vigueur, de contrôler la disponibilité des équipements de prévention et de protection ainsi que de s'assurer de la mise en place des mesures nécessaires pour prévenir tout incident susceptible de perturber le déroulement des examens.

La Direction générale de la Protection civile précise que le dispositif préventif sera activé conformément à la réglementation encadrant les grands événements nationaux. Il prévoit notamment la présence permanente et continue des agents de la Protection civile au niveau des centres d'examen et des différents sites concernés par le dispositif.

Cette mobilisation s'étendra durant toute la période des épreuves et se poursuivra jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des missions liées à l'organisation du baccalauréat.

La Protection civile souligne également avoir assuré la sécurisation du Centre national d'impression des sujets du baccalauréat un mois avant le début des examens. Ce dispositif spécifique restera en vigueur jusqu'à la finalisation de l'ensemble des opérations liées à l'impression et à la distribution des sujets.

Cette mesure vise à garantir la protection des installations stratégiques et à prévenir tout risque pouvant compromettre le déroulement normal de l'examen.

Sur le plan opérationnel, une couverture complète de l'ensemble des centres d'examen et des centres de correction a été mise en place. Des équipes d'intervention équipées d'ambulances et d'engins de lutte contre les incendies seront déployées à proximité des différents sites concernés.

Parallèlement, les unités opérationnelles de la Protection civile demeureront en état d'alerte permanente afin de pouvoir intervenir rapidement en cas d'urgence ou d'incident.

Afin d'assurer une coordination efficace des interventions, des cellules de veille et de suivi ont été installées au niveau des différentes daïras. Des postes de commandement seront également activés au sein des principales unités de la Protection civile.

Ces structures auront pour mission de suivre, en temps réel, le déroulement des examens, de centraliser les informations et de coordonner les interventions éventuelles afin d'assurer une prise en charge rapide de toute situation nécessitant une action urgente.

A travers cette mobilisation, la Direction générale de la Protection civile réaffirme son engagement à accompagner les grandes échéances nationales, mettant à contribution l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles pour assurer la protection des personnes et des biens et préserver la sécurité des citoyens.

Lynda L.

VISITE CLANDESTINE DE LAI CHING-TE EN ESWATINI

Un acte de trahison qui passe mal à Taiwan

Alors que l'île chinoise de Taiwan panse encore ses plaies et gère l'urgence humanitaire à la suite du récent séisme au large du district de Yilan, une révélation vient secouer la scène locale et internationale. Le chef du parti qui dirige l'ile chinoise Taiwan, Lai Ching-te, a effectué une visite clandestine en Eswatini au début du mois de mai 2026.



Loin des apparitions devant les caméras et de la transparence démocratique dont se prévaut habituellement Taipei, ce déplacement s'est déroulé dans une opacité d'autant plus troublante qu'elle implique des manœuvres logistiques et juridiques contestables, le tout aux frais du contribuable taiwanais.

Selon des informations concordantes, c'est à bord de l'avion privé du roi de l'Eswatini que Lai Ching-te s'est discrètement glissé pour effectuer cet aller-retour secret. Pour garantir le secret absolu de cette opération, l'appareil aurait falsifié ses déclarations de vol, omettant sciemment l'identité réelle de ses passagers de marque afin de contourner les protocoles de sécurité et d'obtenir frauduleusement les autorisations de survol auprès des pays tiers traversés.

Une méthode qualifiée de « digne d'un voleur » par de nombreux internautes taiwanais, qui s'indignent de voir ce personnage réduit à voyager en cachette, portant atteinte gravement à la crédibilité et la dignité de l'île.

Ce qui suscite la colère la plus vive au sein de la population, c'est le timing de cette escapade. Quelques heures à peine après qu'un violent tremblement de terre a secoué Yilan, privant de nombreuses familles de leur logement et mobilisant les secouristes dans les décombres, Lai Ching-te a choisi de quitter cette ile chinoise en secret plutôt que de rester au chevet des sinistrés pour coordonner l'aide d'urgence.

L'opposition n'a pas tardé à réagir à ce manque de considération pour les réalités locales et les souffrances de la population meurtrie par le drame qu'elle vient de subir. Mme Cheng Li-wun, présidente du parti Kuomintang (KMT), a publiquement fustigé l'inutilité de cette visite, rappelant que la légitimité politique doit servir les intérêts réels du peuple chinois et non la quête de prestige personnel d'un dirigeant. De son côté, l'ancienne présidente du KMT, Mme Hung Hsiu-chu, a exprimé sa honte face à ce procédé. « Comment peut-on sortir de façon clandestine ? C'est vraiment un peu louche, c'est très mal, je trouve ça très honteux. » Sur les réseaux sociaux locaux, les internautes ont tiré à boulets rouges contre ce dirigeant, faisant de lui un objet de sarcasme. « Il en est réduit à se servir de l'avion privé de l'Eswatini, c'est vraiment pitoyable », a écrit un jeune étudiant tandis que son camarade lui a lancé : « il se déplace en cachette comme un voleur, c'est encore plus honteux ».

LA « POLITIQUE DU CARNET DE CHÈQUES » : UN GOUFFRE FINANCIER INUTILE

Des médias taiwanais ont rapporté que chaque année, le maintien des liens artificiels entre Taipei et Mbabane coûte entre 41 et 47 millions de dollars aux contribuables de l'île. Une somme colossale dilapidée pour entretenir le mode de vie d'une poignée d'influents en Eswatini, alors que le volume des échanges commerciaux bilatéraux n'a pas dépassé les 6,47 millions de dollars en 2025.

En privilégiant des dépenses considérables pour entretenir des relations artificielles avec l'Eswatini, Lai Ching-te néglige ouvertement les conditions de vie et le bien-être de la population de l'île chinoise. Cette déconnexion des réalités s'est manifestée de manière flagrante quelques heures seulement après le séisme au large du district de Yilan.

Alors que les secouristes poursuivaient leurs recherches cruciales dans les décombres et que les sinistrés attendaient désespérément d'être relogés, le chef du pouvoir local qui dirige l'île chinoise avec l'appui américain a choisi de ne pas concentrer ses efforts sur les opérations de secours, de reconstruction ou de réconfort de la population, préférant se rendre en secret dans un autre pays.

Pire encore, cette collusion nuit directement au peuple eswatinien lui-même. En s'obstinant à maintenir ses relations avec Taipei, le royaume d'Afrique australe s'exclut de la dynamique économique du continent.

Depuis le 1er mai 2026, la Chine applique une politique de zéro droit de douane à 53 pays africains, ouvrant la voie à un marché gigantesque qui a vu les échanges sino-africains atteindre le record de 348 milliards de dollars en 2025. Avec un taux de chômage des jeunes frôlant les 58 %, l'Eswatini paie le prix fort de son isolement en se privant des dividendes de la croissance de la deuxième économie mondiale.

Cet épisode met en lumière l'impasse dans laquelle se trouve la stratégie séparatiste des autorités de Taipei. Alors que 183 pays à travers le monde reconnaissent désormais le principe d'une seule Chine comme une évidence historique et juridique, les tentatives de Lai Ching-te pour acheter une reconnaissance internationale résiduelle apparaissent de plus en plus désespérées et coûteuses.

Le gaspillage effréné de l'argent des contribuables taiwanais ne pourra pas inverser la tendance historique inexorable vers la réunification complète, ni masquer le fait que Taiwan demeure, fondamentalement, une partie intégrante du territoire chinois.

S. Ould Brahim

BINT JBEIL SOUS LES RUINES

De Gaza au Liban, la même logique de destruction

LA VILLE de Bint Jbeil subit une destruction massive qui dépasse les dégâts de guerre et transforme l'espace urbain. Les infrastructures sont détruites, rendant le retour des populations et la reconstruction difficiles. Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie visant à rendre certaines zones durablement inhabitables. La situation à Bint Jbeil s'inscrit dans une dynamique de destruction urbaine d'une ampleur inédite au Sud-Liban, dans le cadre de la guerre prolongée entre Israël et le Hezbollah. Les images satellite et les observations de terrain convergent vers un constat : une grande partie du tissu urbain a été systématiquement endommagée ou rasée, transformant des quartiers autrefois habités en espaces largement dévastés. L'analyse des modes opératoires évoque une combinaison de bombardements, de démolitions ciblées et d'interventions mécaniques lourdes. Cette succession d'opérations ne se limite pas à la destruction des bâtiments. Elle affecte également les conditions nécessaires au retour des habitants et à la reprise d'une vie normale. Réseaux routiers, infrastructures publiques, établissements scolaires et structures médicales apparaissent durablement touchés. Effacement territorial Plusieurs observateurs relient cette dynamique à une évolution doctrinale dans la conduite des opérations militaires. L'idée d'une transposition de schémas déjà observés dans d'autres théâtres régionaux est avancée, notamment autour de la notion de « zone rendue inhabitable ». Dans cette approche, l'objectif n'est plus uniquement militaire ou tactique, mais viserait aussi à modifier durablement l'environnement physique afin de compliquer toute réinstallation rapide des populations et toute restauration de l'autorité civile. Cette logique a également une dimension symbolique. Bint Jbeil, historiquement associée à la mémoire de la résistance du Hezbollah et à des épisodes militaires marquants, occupe une place centrale dans les représentations politiques locales. La destruction de ses infrastructures et de ses lieux emblématiques s'inscrit ainsi dans une guerre des récits, où l'effacement matériel accompagne une tentative de rupture mémorielle et territoriale. Par ailleurs, la question documentaire et administrative ajoute une couche supplémentaire à cette transformation.

La destruction ou la dispersion d'archives cadastrales et d'état civil fragilise la continuité institutionnelle, compliquant toute restitution foncière ou reconstruction organisée. L'effacement ne concerne donc pas uniquement le bâti, mais aussi les structures juridiques et administratives du territoire.

R. I.

RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À EL KALA

Le raccordement à l'usine de dessalement achevé

LES TRAVAUX de raccordement d'urgence de la commune d'El Kala à l'usine de dessalement d'eau de mer de Koudiat Eddraouche, en vue de renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) de cette collectivité sont « achevés ». C'est ce qu'a indiqué, mardi, la direction de l'hydraulique.
Le chef du service de l'AEP de cette direction, Hicham Rekkab, a précisé que les travaux ont atteint leur phase finale après l'achèvement des essais et des travaux de nettoyage, ce qui permettra de renforcer l'approvisionnement de la commune d'El Kala avec un volume supplémentaire d'eau potable de l'ordre de 3.500 m3/jour.
Le même responsable a rappelé que la commune d'El Kala est actuellement alimentée à partir du barrage de Mexa, situé dans la commune de Boukous, à raison de quelque 5.000 m3/jour, ainsi qu'à partir de 7 puits artésiens.
Selon la même source, des travaux de rénovation de la conduite d'adduction d'un diamètre de 500 mm partant du champ de captage de la zone de Bordj Ali Bey, dans la même commune, sont également en cours, l'objectif consistant à éliminer les fuites enregistrées sur l'ancienne conduite et à récupérer environ 1.500 m3/jour.
Par ailleurs, des travaux de réhabilitation sont également en cours sur deux stations de pompage principales situées dans la zone de «M'ridima» et d'El Kala-centre, ce qui permettra d'assurer et d'améliorer l'approvisionnement en eau de plusieurs cités d'El Kala, selon la même source qui a indiqué que d'autres travaux sont aussi en cours pour renforcer l'alimentation en eau de la corniche d'El Kala qui accueille de nouvelles infrastructures hôtelières et ce, grâce à un nouveau réseau d'eau potable prenant naissance de la cité Boulif.

R. R.

ZONES HUMIDES DE BÉCHAR

Huit espèces d'oiseaux aquatiques recensées

HUIT ESPÈCES d'oiseaux aquatiques ont été recensées dans les zones humides de la wilaya de Bechar par une équipe spécialisée du secteur des forêts, dans le cadre de l'opération nationale de recensement des oiseaux nicheurs. C'est ce qu'a fait savoir, mardi, la Conservation des forêts (CF).
Parmi les espèces recensées figurent le Canard colvert, l'Echasse blanche, le Crabier chevelu, le Héron cendré, le Grèbe huppé, le Flamant rose, le Tadorne casarca et l'Aigrette garzette, a précisé Mme Bencherif Khadija, responsable de la communication au sein de la même structure.
Ces oiseaux aquatiques ont été observés dans plusieurs zones humides, notamment aux abords du barrage de Djorf Torba, du plan d'eau de Messouar et de la Sebkha de Kenadsa, situés dans les communes de Meridja et de Kenadsa, a-t-elle expliqué.
L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national de recensement des espèces d'oiseaux aquatiques nicheurs à travers les zones humides du pays, a-t-elle indiqué.
Elle s'insère également dans les activités d'ornithologie et les efforts de préservation de la biodiversité menés par le secteur des forêts, a ajouté la responsable.
Outre l'actualisation des données et le suivi des populations aviaires de la région, cette opération vise à recenser les effectifs et à identifier les différentes espèces présentes dans ces milieux naturels, a-t-elle signalé.
L'objectif est de contribuer à la préservation et à la protection de cette richesse faunistique, a-t-elle souligné.
R. R.

COLLECTE DES PEAUX DE MOUTONS À RELIZANE

Plus de 22 000 unités récupérées

Dans le but de préserver l'écologie et l'environnement de la wilaya de Relizane, le ramassage des peaux de moutons a enregistré plus de 22 000 collectes durant les jours de la fête religieuse de l'Aïd El-Adha. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction locale de l'Industrie, qui supervise cette opération.



A ce propos, le chef du service des petites et moyennes entreprises au sein de la direction, Djillali Zahar, a précisé à l'APS que cette opération a permis de collecter 22.843 pièces dans le cadre de la campagne nationale de collecte des peaux de moutons, à l'occasion de l'Aïd El-Adha, indiquant que l'objectif de l'opération est de « valoriser cette matière première et de l'intégrer dans les industries manufacturières ». Cette action a été menée sous la supervision de la direction de l'industrie, en coordination avec plusieurs secteurs, à l'instar des directions de l'Environnement, le Commerce et la Promotion des exportations, les Affaires religieuses et les Wakfs, les Travaux publics, la Formation et l'Enseignement professionnels, l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (CET), ainsi que les Communes et le groupe public du textile « Gitex », représenté par l'entreprise « C&H », a souligné la même source. Plus de 160 points et espaces de collecte ont été mobilisés à travers les 38 communes de la wilaya, a fait savoir la même source. L'opération de tri a permis de valoriser 19.526 peaux, soit 85 % du total collecté, a fait observer M. Zahar, relevant que ces peaux, aptes au tannage, ont ensuite été transférées vers une unité conventionnée avec le groupe « Gitex » située dans la commune d'El-Amria (wilaya d'Aïn Temouchent), conformément à l'accord conclu entre le groupe et l'établissement public de gestion des CET de Relizane. Par ailleurs, les peaux destinées à la récupération de la laine ont été remises à trois opérateurs privés de la wilaya de Relizane, ayant signé des conventions avec l'entreprise publique de gestion des CET de la wilaya, selon les explications fournies.
L'opération, pour laquelle la wilaya de Relizane « a mobilisé tous les moyens nécessaires à sa réussite, a suscité un grand engagement de la part des citoyens », a conclu M. Zahar.

R. R.

COLONIES DE VACANCES ESTIVALES À TISSEMSILT

Plus de 650 enfants et jeunes bénéficiaires

PLUS DE 650 ENFANTS et jeunes de la wilaya de Tissemsilt bénéficieront des colonies de vacances programmées par le ministère de la Jeunesse au profit de différentes tranches d'âge durant la saison estivale 2026. C'est ce qu'a annoncé, mardi, la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).
A cette occasion, Le chef du service des activités de jeunesse de cette direction, Naïm Cherfi, a déclaré à l'APS que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national des colonies de vacances supervisé par le ministère de la Jeunesse. Parmi les bénéficiaires figurent 600 enfants issus des différentes communes de la wilaya, âgés de 6 à 14 ans, qui séjourneront dans divers centres de vacances dont les lieux seront déterminés ultérieurement par le ministère de tutelle.
Soulignant également que les bénéficiaires, dont certains sont affiliés aux établissements relevant du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya, passeront un séjour de deux semaines par groupe. La direction a mobilisé les moyens matériels et humains nécessaires pour assurer la réussite de cette initiative. Le programme comprendra des activités récréatives, culturelles, éducatives et sportives variées, conformément aux orientations des autorités compétentes, afin de contribuer au développement des capacités des participants.
Le même responsable a précisé que, pour garantir un encadrement et un accompagnement de qualité des enfants durant leur séjour, plus de 60 animateurs et encadreurs expérimentés et formés ont été mobilisés. Leur mission sera d'assurer la sécurité, le bien-être et le confort des enfants, tout en leur offrant un environnement propice à la détente et à l'apprentissage.
Enfin, il a souligné que ces colonies de vacances devraient contribuer à renforcer chez les enfants les valeurs de solidarité, de discipline et de travail collectif, tout en leur donnant l'occasion de découvrir la mer pour la première fois pour beaucoup d'entre eux, dans un cadre éducatif, organisé et enrichissant.

R. R.

PRÉVUE LE 6 JUIN À LAVAL, AU QUÉBEC

Le tapis traditionnel au cœur du 4e Salon de la culture algérienne au Canada

Le Salon de la culture algérienne au Canada, l'un des plus importants événements de promotion du patrimoine national à l'étranger, se tiendra ce 6 juin à Laval, dans la région de Montréal. Plusieurs activités sont au programme cette année lors de cet événement devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour la diaspora algérienne installée au Québec et dans d'autres provinces canadienne.



Cette 4e édition mettra à l'honneur le tapis traditionnel algérien, témoin de la richesse et de la diversité culturelle du pays. Initié par l'Association Mafatih Culture Algérie-Canada, ce rendez-vous prévu au Centre des congrès Sheraton de Laval ambitionne de réunir artistes, artisans, écrivains, musiciens, acteurs associatifs et membres de la diaspora autour d'une même volonté : valoriser l'identité algérienne et renforcer les liens entre les générations nées ou établies outre-Atlantique. Expositions, spectacles, gastronomie, rencontres et animations rythmeront cette journée qui promet d'offrir au public canadien une immersion au cœur des traditions algériennes.

Ainsi, pour cette édition 2026, les organisateurs ont choisi de consacrer le salon au tapis traditionnel algérien, un patrimoine artisanal séculaire qui varie d'une région à l'autre du pays, qu'il s'agisse des tapis des Hauts-Plateaux, du Sud algérien ou encore des créations issues des traditions berbères. Le tapis est présenté comme un témoin de l'histoire, de la mémoire collective et du savoir-faire transmis de génération en génération.

Des expositions d'artisanat et de produits algériens côtoieront des espaces consacrés à l'histoire, aux traditions populaires et au patrimoine immatériel. Le public pourra également découvrir la gastronomie algérienne ainsi que diverses animations culturelles destinées aux familles.

L'événement accueillera, par ailleurs, des invités d'honneur, à l'image de l'artiste Karim Akrouf et la chanteuse Manel Gherbi, deux figures appréciées du public algérien. La participation du réalisateur Djaffar Gacem, connu pour ses productions télévisuelles à succès et pour le film «Héliopolis», ainsi que celle des artistes Hamid Aït Chabane et Réda Bachir sont également au programme. Un groupe de folklore traditionnel, les Imnayene, ainsi que la chanteuse Dounia Merab prendront part à l'animation artistique de la manifestation.

La musique occupera ainsi une place importante durant ce rendez-vous DZ. Plusieurs prestations en direct sont prévues afin d'offrir un panorama des différents répertoires qui composent le paysage musical algérien, des sonorités traditionnelles aux expressions artistiques plus contemporaines.

Au-delà de sa dimension festive, Ce Salon poursuit un objectif plus large visnat à renforcer les liens entre la diaspora et son pays d'origine tout en favorisant le dialogue interculturel avec la société canadienne. Les organisateurs présentent l'événement comme un espace de rencontres et d'échanges où les visiteurs peuvent découvrir l'histoire, les traditions et les créations contemporaines de l'Algérie.

Cette quatrième édition s'inscrit, ainsi, dans la continuité des précédentes manifestations qui ont successivement mis en avant d'autres facettes du patrimoine national. Après avoir exploré d'autres thématiques comme le tourisme et à la découverte du Sahara, le salon revient cette année avec l'artisanat traditionnel, l'un des piliers de l'identité culturelle algérienne.

A. B.

ORAN

Le MAMO ouvre ses portes aux enfants aux besoins spécifiques

LE MUSÉE public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO) a dédié la 12e édition du festival culturel local « Lecture en fête » à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques. Organisée dans le cadre des activités du programme national «7/7 Ma culture», cette action a permis à des enfants atteints de troubles de l'autisme et à d'autres enfants en situation de handicap de participer pleinement aux animations culturelles proposées par l'établissment muséal.

Ainsi, un atelier de dessin et de coloriage spécialement adapté à ces enfants a été organisé au grnad bonheur de cette catégorie de jeune algérien et leurs parents. Encadrée par une éducatrice spécialisée, l'activité a été conçue pour répondre à leurs besoins spécifiques tout en leur offrant un espace d'expression, de créativité et d'épanouissement.

L'initiative du musée, vise à promouvoir les principes d'inclusion culturelle et à rappeler le droit de chaque enfant à accéder aux activités artistiques et culturelles sans distinction. L'atelier a également favorisé les échanges et les interactions entre les enfants participants et leurs camarades, dans une atmosphère marquée par une sorte de coopération et d'encouragement mutuel.

Selon les organisateurs, cette démarche consstitue une contribution concrète au renforcement de l'intégration sociale et culturelle des enfants à besoins spécifiques. Elle vise également à valoriser leurs capacités créatives, à développer leur confiance en eux et à leur permettre de prendre part à la vie culturelle au même titre que les autres enfants.

Cette action a été menée avec le concours de l'Association Wahr pour l'éducation et la créativité connue pour son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accompagnement des enfants. Cette collaboration illustre l'importance du travail associatif dans la promotion des valeurs de solidarité et de responsabilité citoyenne, précise-t-on en outre.

A. B.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Théâtre, danse et magie au programme des célébrations à Annaba

LES CÉLÉBRATIONS de la Journée mondiale de l'enfance se poursuivent à travers le pays.

A Annaba, une série d'activités culturelles et artistiques destinées au jeune public ont été programmées au niveau des différentes structures culturelles de la wilaya. Organisées dans le cadre du programme « 7/7 MA Culture » et de la manifestation « Les couleurs de l'innocence », les animations proposées à la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf et au Théâtre régional d'Annaba ont offert aux enfants des moments de détente, de découverte et de divertissement.

Ainsi, la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf a accueilli, mardi, plusieurs activités ayant suscité l'enthousiasme des enfants et de leurs familles. La célébration a notamment été marquée par une prestation des enfants de l'atelier de danse rythmique de l'établissement. À travers des tableaux chorégraphiques riches en mouvement et en couleurs, les jeunes danseurs ont mis en valeur les compétences acquises durant leur formation, sous les applaudissements du public.

La manifestation a également été animée par un spectacle de magie présenté par l'artiste Mohamed Sayad. Ses numéros de prestidigitation et de jeux d'illusion ont plongé les enfants dans un univers de surprise et d'émerveillement, créant une atmosphère festive tout au long de la rencontre. Parallèlement, les célébrations se sont déroulées au Théâtre régional d'Annaba, Azzedine Medjoubi avec la représentation de la pièce « Jawahir Ettadj » (Les Joyaux de la couronne). Destiné aux enfants et aux familles, le spectacle a entraîné les spectateurs dans une aventure mêlant imaginaire, récits captivants et messages éducatifs. D'autres festivités inscrites au programme « 7/7 Ma Culture » se poursuiveront ainsi à Annaba et ce jusqu'au 7 juin.



A. B.

COUPE DU MONDE 2026

MONDIAL 48 ÉQUIPES, PRESSION DES CHOIX, ADVERSAIRES

Les vérités de Petkovic

Vladimir Petkovic s'est présenté en conférence de presse afin d'évoquer les enjeux de cette rencontre. Le sélectionneur national a abordé plusieurs sujets liés à la préparation des Verts.

À quelques jours de l'entrée en lice des Verts en Coupe du Monde, le technicien bosnien a également évoqué la difficulté de composer son équipe. Entre les choix à effectuer pour la liste et la désignation des titulaires, Petkovic reconnaît que la tension est montée d'un cran : « Cela fait plusieurs mois que nous avons de la pression, pas seulement pour décider des 11 titulaires, mais surtout pour établir la liste de l'équipe. Il y a beaucoup de pression depuis des mois. C'est ce que nous voulions depuis le début et c'est ce que nous avons obtenu aujourd'hui. Comme dans toutes les choses, la difficulté va également augmenter. J'accepte ces difficultés et je regarde tout ce qu'il se passe sur le terrain. C'est ce qui m'aide. Il est essentiel de voir en permanence les joueurs qui sont sur la pelouse, qui donnent tout pour nous mettre dans les meilleures conditions avant le début de la Coupe du Monde. Ce sont des matchs contre des équipes comme les Pays-Bas qui nous permettent de voir où nous en sommes réellement et de comprendre le niveau qu'il faut atteindre. » Petkovic a insisté sur l'importance de bien connaître son adversaire tout en restant concentré sur les qualités de sa propre équipe : « Comme toujours, nous accordons aussi de l'importance à l'adversaire que nous allons affronter. Les phases arrêtées sont des situations importantes dans le football. Les Pays-Bas ont de la qualité, nous le savons, c'est pour cela que nous les avons travaillés. Mais, d'un autre côté, il faut aussi penser que nous sommes prêts à cela. Nous devons avant tout penser à nous-mêmes et identifier les points qui peuvent nous aider à bien jouer un match de ce niveau. C'est un défi, un très beau défi dans tous les sens du terme. »



Interrogé sur son parcours à la tête de la Suisse lors de la Coupe du monde 2018 en Russie, Petkovic a rappelé que la situation était différente de celle qu'il connaît aujourd'hui avec l'Algérie. Selon lui, la sélection helvétique possédait déjà une solide expérience des grandes compétitions internationales. « Cette équipe a encore des choses à améliorer pour être la meilleure possible à la Coupe du monde. Quand j'ai drivé la Suisse en 2018, la sélection était déjà habituée à participer régulièrement au Mondial. Mais nous avons, avec tout le groupe, la volonté de montrer que l'Algérie a largement sa place dans cette compétition », a-t-il expliqué.

Le sélectionneur a également insisté sur l'évolution de la formule de la Coupe du monde. Avec le passage de 32 à 48 équipes, le tournoi ne se déroule plus de la même manière qu'en 2018. « La grande différence avec 2018, c'est qu'on passe désormais par les seizièmes de finale et non directement par les huitièmes. Les difficultés sont les mêmes, mais il y a une étape de plus », a rappelé l'entraîneur des Verts. Une déclaration pas tout à fait exacte. Dans cette formule, il y a plus de chances de se qualifier au second tour, puisque les huit meilleurs troisièmes passent en seizièmes de finale. Mais il est vrai qu'il faut également franchir un tour supplémentaire pour espérer atteindre les sommets. Le sélectionneur national est enfin revenu sur la victoire de l'Autriche face à la Tunisie, un autre futur adversaire des Verts au premier tour de la Coupe du monde. Selon lui, l'expulsion rapide d'un joueur autrichien a considérablement faussé l'analyse de cette rencontre. « Ce match ne permet pas de mieux voir l'Autriche parce qu'elle a joué près de 60 minutes à dix contre onze. D'ailleurs, elle a fait mieux à dix qu'à onze. Bien sûr, nous tirerons des enseignements de cette rencontre, mais nous regrettons qu'elle ne se soit pas jouée à onze contre onze. Nous aurions pu avoir davantage de renseignements », a-t-il expliqué. Avant de se tourner vers l'Argentine, la Jordanie ou l'Autriche, les Verts auront donc ce soir un premier test grandeur nature face aux Pays-Bas. Un rendez-vous que Vladimir Petkovic considère comme une étape importante dans la montée en puissance de son équipe avant le grand rendez-vous

UN SOUVENIR TOUJOURS PRÉSENT DANS LA MÉMOIRE DU FOOTBALL ALGÉRIEN

Belloumi appelle les Verts à prendre la revanche

QUARANTE-QUATRE ANS APRÈS la célèbre rencontre entre l'Autriche et l'Allemagne lors de la Coupe du Monde 1982, cet épisode continue d'alimenter les discussions dans le football algérien. Après avoir battu l'Allemagne (2-1) puis le Chili (3-2), l'Algérie semblait en bonne position pour se qualifier. Mais lors du dernier match du groupe, les Allemands ont rapidement ouvert le score face à l'Autriche avant que les deux équipes ne cessent pratiquement d'attaquer. Ce résultat de 1-0 qualifiait les deux sélections et éliminait les Fennecs, dans ce qui restera à jamais comme le célèbre « match de la honte ».

À l'approche de la confrontation entre l'Algérie et l'Autriche lors de la Coupe du Monde 2026, les anciens internationaux algériens suivent avec attention le parcours des Verts. Parmi eux, Lakhdar Belloumi a évoqué ce rendez-vous particulier dans un entretien accordé à El Heddaf. L'ancienne légende du football algérien est revenue sur le souvenir douloureux du Mondial 1982, estimant que cette future rencontre face aux Autrichiens revêt une dimension symbolique particulière pour l'Algérie.

Interrogé sur le match qui opposera l'Algérie à l'Autriche lors de la phase de groupes de la Coupe du Monde 2026, Belloumi n'a pas caché son désir de voir les hommes de Vladimir Petkovic s'imposer. L'ancien meneur de jeu des Verts a fait référence aux événements du Mondial 1982, une page restée gravée dans la mémoire du football algérien : « Je leur conseille de prendre la revanche face à l'Autriche. C'est à cause d'eux que nous ne nous sommes pas qualifiés pour le deuxième tour du Mondial 1982. Ils ont comploté avec l'Allemagne. Il faut aborder ce match avec un esprit revanchard et le gagner, inchallah. »



MONDIAL 2026/ ÉQUIPE NATIONAL

La valeur marchande des 26 Fennecs,

À quelques jours du coup d'envoi historique de la Coupe du Monde 2026 sur le sol américain, les projecteurs se braquent sur les 26 Fennecs retenus par le sélectionneur national Vladimir Petković.

Au-delà des schémas tactiques et de la ferveur populaire, une autre réalité frappe les esprits : celle de la valeur financière de cet effectif. Estimé globalement à 258 millions d'euros d'après les dernières cotations de Transfermarkt, le groupe algérien affiche une transition générationnelle aussi fulgurante sur le terrain que sur le marché des transferts. Le football moderne ne s'explique plus uniquement par le talent brut, mais aussi par les dynamiques du marché européen. Pour l'Algérie, absente des deux dernières éditions planétaires, ce retour sur le devant de la scène internationale coïncide avec l'émergence d'une génération de binationaux et de jeunes pépites dont la cote sur le marché des transferts s'est envolée. La valeur totale de 258 millions d'euros place l'Algérie parmi les nations africaines les plus compétitives financièrement. Ce montant témoigne de la fin d'un cycle — celui des héros de la CAN 2019 — et de l'avènement d'un collectif axé sur la jeunesse, la vitesse et le très haut niveau européen. Là où l'Algérie dépendait autrefois de quelques individualités installées, elle présente aujourd'hui un bloc homogène où les actifs financiers se concentrent dans l'entrejeu et les couloirs offensifs. Le sommet de la pyramide financière des Verts est occupé par trois joueurs qui incarnent à eux seuls l'avenir et la polyvalence de ce groupe. À eux trois, ils représentent près de 44 % de la valeur marchande globale de l'équipe nationale



.1. IBRAHIM MAZA (BAYER LEVERKUSEN) — 45 MILLIONS D'EUROS

À seulement 20 ans, le milieu offensif du Bayer Leverkusen s'impose comme le joueur le plus cher de la sélection algérienne. Récemment valorisé à 45 millions d'euros par Transfermarkt, Maza a connu une progression fulgurante sous les ordres de Xabi Alonso en Bundesliga. Sa créativité dans les petits espaces, son volume de jeu et sa capacité à fluidifier les transitions offensives justifient pleinement ce montant. Pour Vladimir Petković, il est le maître du tempo, le joueur capable de débloquer des situations face à des blocs bas.

2. RAYAN AÏT-NOURI (MANCHESTER CITY) — 40 MILLIONS D'EUROS

Le couloir gauche des Verts est l'un des mieux sécurisés de la planète football. Transféré à Manchester City après des performances majuscules en Premier League, le latéral gauche est évalué à 40 millions d'euros. Son profil de joueur moderne, capable d'évoluer comme piston ultra-offensif ou comme latéral classique dans une défense à quatre, fait de lui un titulaire indiscutable. Sa valeur marchande reflète la prime accordée aux défenseurs créatifs dans les championnats majeurs.

3. AMINE GOUIRI (OLYMPIQUE DE MARSEILLE) — 28 MILLIONS D'EUROS

L'attaquant de l'Olympique de Marseille complète le podium avec une estimation de 28 millions d'euros. Son choix de représenter l'Algérie après avoir fait toutes ses classes dans les équipes de jeunes françaises a été un tournant. Sa polyvalence sur le front de l'attaque — pouvant évoluer en faux neuf ou sur un côté — apporte à Petković une flexibilité tactique indispensable pour le Mondial. Anis Hadj Moussa poursuit également sa progression. Auteur d'une saison remarquée aux Pays-Bas, il est estimé à 23 millions d'euros, tandis que Mohamed Amoura atteint les 20 millions d'euros. Farès Chaïbi complète le groupe des joueurs les plus cotés avec une valeur de 15 millions d'euros. Plus expérimentés, Hicham Boudaoui, Houssem Aouar, Jaouen Hadjam, Ramy Bensebaïni et Riyad Mahrez conservent eux aussi une place importante dans l'effectif. Mahrez, capitaine des Verts et figure emblématique de la sélection, est évalué à 7 millions d'euros. La valeur globale de cette équipe repose sur un mélange de jeunesse et d'expérience. Plusieurs joueurs n'ont pas encore atteint leur pleine maturité sportive, ce qui laisse entrevoir une marge de progression importante dans les années à venir. Ces chiffres confirment en tout cas le potentiel de la sélection algérienne. Si la valeur marchande ne garantit aucun résultat sur le terrain, elle reflète néanmoins la qualité d'un groupe qui ambitionne de jouer un rôle de premier plan dans sa poule, à compter du 17 juin prochain.

CHRISTIAN GOURCUFF SE CONFIE SUR L'ALGÉRIE

PRÈS de dix ans après son départ de la sélection algérienne, Christian Gourcuff continue de suivre de loin le parcours des Verts. Dans un entretien accordé à Africafoot, l'ancien sélectionneur national est revenu sur plusieurs souvenirs marquants de son aventure algérienne, tout en livrant son regard sur l'équipe qui s'apprête à disputer la Coupe du monde 2026.
Nommé à la tête de l'Algérie à l'été 2014, dans la foulée du Mondial brésilien, Gourcuff avait dirigé les Verts jusqu'en 2016. Durant son mandat, il avait notamment conduit la sélection vers les quarts de finale de la CAN 2015 et posé les bases d'un jeu offensif apprécié par de nombreux observateurs. Interrogé sur la présence de plusieurs cadres de son époque dans la liste actuelle de l'Algérie, le technicien français n'a pas caché son admiration pour leur longévité : « Non, ils étaient jeunes à l'époque. Ils ont fait des choix de carrière intéressants, avec une progression fulgurante, surtout pour Riyad. Qu'ils soient toujours là, ça ne m'étonne pas. Ils aiment le foot, ils aimaient le jeu. Ça aide aussi à tenir. »
Concernant Nabil Bentaleb, Gourcuff a livré une analyse pleine de lucidité : « Sa carrière a été un peu en dents de scie. Aujourd'hui, il n'est pas usé, car il n'a pas eu la carrière qu'il devait avoir. Cela fait qu'il a une certaine fraîcheur. »
Même s'il avoue s'être éloigné du football moderne, l'ancien coach des Verts garde un intérêt particulier pour la sélection algérienne : « Je ne vais pas dire que je suis supporter de l'Algérie, mais je les regarderai avec intérêt. » L'un de ses meilleurs souvenirs reste sa relation avec l'actuel président de la FAF, Walid Sadi : « J'avais une très bonne relation avec Walid Sadi. J'ai gardé de bons rapports avec lui, et de bons souvenirs. Rien que pour lui, j'espère que l'Algérie figurera bien au Mondial. » Avant d'ajouter : « C'était très humain avec lui, et avec moi ça fonctionnait très bien. Il me faisait entièrement confiance sur le plan technique. Il comprenait ce que je voulais faire. C'est l'une des personnes avec qui j'ai gardé de très bons souvenirs. »
Des déclarations qui témoignent d'un attachement intact à une aventure algérienne qui a marqué la carrière de Christian Gourcuff.

LIGUE 1 MOBILIS

La Ligue des champions s'éloigne pour le Chabab

ENGAGÉ dans une course à la qualification pour la prochaine Ligue des champions, le CR Bélouizdad n'a pu, donc, assurer une victoire en rencontrant une formation de l'USM Alger qui n'a plus rien à espérer dans le championnat, tout en étant sûre de disputer la Coupe de la CAF la saison prochaine. Sur la pelouse du stade du 5-Juillet, les usmistes ont véritablement joué le jeu en posant d'énormes problèmes à leurs concurrents du CR Bélouizdad qu'ils ont finalement obligés au partage des points de la rencontre.
En début de partie, et alors qu'on jouait à peine la 4e minute du jeu, Benhamouda surprend tout le monde en ouvrant la marque au profit du CR Bélouizdad, suite à une très belle action. Les Rouge et Blanc rentrent donc bien dans cette rencontre très importante pour eux, dans la mesure où, en cas de victoire ou de match nul, ils se hisseront à la 2e place du classement, qualificative à la Ligue des champions la saison prochaine, en attendant la dernière journée de cette Ligue 1



Mobilis 2025-2026. Quant aux usmistes, ils ont donc été pris à froid. Et c'est ainsi que leur réaction a été logiquement de se porter carrément dans le camp du Chabab, multipliant les actions offensives dans l'espoir de niveler la marque. Mais, au fil des minutes, les joueurs du Chabab contrôlent le jeu, en profitant des pertes de balle des Rouge et Noir pour tenter de doubler la mise. Puis, la balle passe d'un camp à l'autre jusqu'à la 39e minute du jeu, lorsque Redouani s'engouffre dans les 6 mètres des usmistes, avant d'être touché au talon par un joueur du CRB tout en tombant par terre. L'arbitre Ibrir consulte alors la VAR avant de revenir sur le terrain en désignant le point du penalty. Khaldi s'est alors chargé d'exécuter la sentence en réussissant à égaliser pour l'USM Alger (41'). Et c'est sur ce score de parité d'un but partout que cette première mi-temps a été sifflée par l'arbitre directeur du jeu. Il reste un dernier match pour le CRB, à Tizi Ouzou face à la JS Kabylie, pour espérer s'emparer seul la deuxième place qualificative en Champions League mais il lui faudra prendre au moins un point de plus que la JS Saoura qui recevra le CS Constantine. En effet, en cas d'égalité de points entre le CRB et la JS Saoura, c'est le club de Béchar qui terminera devant car il mène lors des confrontations directes avec notamment une vicoire 2-1 à Alger.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI -Bt « D » - WILAYA DE BLIDA
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1500 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS AU NOUVEAU POLE DJELIDA « SITE02 », COMMUNE DE DJELIDA, WILAYA DE AIN DEFLA. « Tranche 300 000 Logements, Zone 02 »
N° 33 / DRAO / -AADL-2026

En application aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 36, 37, 38 et 39. Et l'article 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « **AADL** » - Direction Régionale ALGER-OUEST, lance un concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) **ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1500 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS AU NOUVEAU POLE DJELIDA « SITE02 », COMMUNE DE DJELIDA, WILAYA DE AIN DEFLA. « Tranche 300 000 Logements, Zone 02 »**

Il s'agit d'un concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) objet du cahier des charges, s'adresse aux architectes agréés (inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité) seul ou en groupement et aux bureaux d'études publics, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

A. **Capacité professionnelle** :
1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :
a. Capacités professionnelles
– Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.
– Une Copie du registre de commerce portant le code d'architecture pour les bureaux d'études publics.
a. Capacité financière :
Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à **20 000 000,00 DA.**
Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) meilleurs bilans des six (06) dernières années (2020, 2021,2022,2023,2024 ou éventuellement **2025**), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts.

b. Capacités techniques :
- **Références professionnelles :**
- Ayant déjà assuré la mission d'étude et de suivi en **TCE** (logement ou équipement), durant les dix 10 dernières années (2016 à 2025), au moins :
– Un cumul de projet d'au moins 700 logements en En prenant en considération les projets minimums de 200 logements ou plus.
– Ou
– Un projet d'équipement classé à la catégorie « C » ou plus.
– Ou
– Deux (02) projets d'équipements classés à la catégorie " B " ou plus.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution des projets réceptionnés contenant :
- L'intitulé du projet
- La catégorie du projet d'équipement
- Le montant du projet
- La date de réception provisoire ou définitive.
Délivrées par : des maitres d'ouvrage publics.

Les promoteurs ou opérateurs privés ayant réalisés des logements ou équipement sont tenus de présenter des attestations délivrées par les Directions de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, ou de la Direction du logement, justifiant la mission étude et suivi (logements ou équipement) des projets réalisés conformément à la réglementation en vigueur.
Ces attestations doivent contenir obligatoirement les informations suivantes :
- L'intitulé du projet
- La catégorie du projet d'équipement
- La référence et la date du permis de construire
- Certificat de conformité
- Le montant du projet (déclaré par l'opérateur sur le devis joint à la demande du permis de construire)

- **Moyens humains :**
Disposant au minimum le personnel suivant :

– **Un (01)** Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure **à 04 ans.**
– **Un (01)** Architecte ou ingénieur ou masters dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à **03ans.**
Justifiés par : les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM.

- **Moyens matériels :**
- Disposant au minimum les moyens matériels suivants :
- 02 Véhicules automobiles
- 02 micros ordinateurs
- 02 imprimantes

Justifiés par les pièces suivantes :
- Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le véhicule automobile.
- Procès-verbal de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété du matériel et ces références (appuyé par acte de vente notarié ou facture d'achat), daté de Six (06) mois maximum à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, mais chaque membre doit présenter un agrément valide.
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Conformément aux articles 57, 77 et 81 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publique et des délégations de service public, le soumissionnaire ne peut participer qu'une seule fois au sein d'un groupement à l'occasion des différents appels à la concurrence des programmes de logement location-vente AADL 3 (300 000 logts tranche 2026), faute de quoi les groupements concernés par la participation d'un soumissionnaire au sein de plus d'un groupement seront écartés.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.**
- **Les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.**

Le cahier des charges sera retiré contre la somme de Vingt Mille Dinars (20.000 DA) représentant les frais de reproduction auprès du CPA N°004 00199 401 001 3061 89 par ordre de versement délivré à :
La Direction de l'Agence Régionale AADL ALGER-OUEST
Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI – Bt « D » - WILAYA DE BLIDA

les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) études et suivi sont invités à remettre

A. **Le dossier de candidature comprend :**
1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. La déclaration de sous-traitant ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
4. Une copie du statut pour les personnes morales ;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
6. Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

B. **L'offre technique comprend :**
1. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Note méthodologique :
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet justifié par : les diplômes, les attestations d'affiliation CNAS et/ou CASNOS et éventuellement fiches carrière, contrat ANEM.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet sont justifiés par les pièces suivantes :
 - Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (véhicule automobile).
 - Procès-verbal de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété du matériel et ces références (appuyé par acte de vente notarié ou facture d'achat), daté de Six (06) mois maximum à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. **L'offre de prestations comprend :**
Les pièces graphiques et écrites :
Les pièces graphiques doivent être présenter sous format A1 en noir et blanc et nuance de gris.
- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat
- Plan de masse à l'échelle appropriée.
- Les vues en plans des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et les façades à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Perspectives et croquis faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie aménagement extérieur et la partie architecturale, la programmation, les surfaces et le coût des travaux.
- Tableau Un tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
- Tout autre document nécessaire pour une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet, et ce conformément aux principes de composition d'aménagement et d'architecture
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

- **Le code choisi par le partenaire cocontractant contient 05 chiffres avec type de police « Arial Narrow » et taille de la police 16 et transcrit à droite de la planche à la place du cartouche.**
- **L'unification du processus d'évaluation des prestations graphiques (œuvre architecturale) par le jury. Elle permet d'assurer l'homogénéité des supports soumis, de faciliter leur analyse comparative et de préserver l'objectivité, la transparence t l'équité des délibérations.**

D. **L'offre financière comprend :**
1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations ni dans les plis des offres techniques, sous peine de rejet de ces offres.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
La Direction de l'Agence Régionale AADL ALGER-OUEST
1. **Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI – Bt « D » - WILAYA DE BLIDA**

la durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans la presse écrite, BOMOP, la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics, selon les phases suivantes :

- **10 jours pour le dossier de candidature** ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

NB : Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

- **21 jours pour l'offre technique, prestations et financière** ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse écrite ou BOMOP ou presse électronique agrée ou le portail électronique des marchés publics à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières.

Dossier de candidature, l'offre technique, de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant les mentions ci-après :
La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique », « de prestations » et « Offres de financière » selon le cas.
Ces enveloppes doivent être mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet et le numéro de l'appel d'offre et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le ……au plus tard à 12H00mn.
L'ouverture en séance publique des offres, a l'exception de l'offre de prestation, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à treize heures (13 h 00).
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pendant un délai de quatre-vingt –dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI -Bt « D » - WILAYA DE BLIDA
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)
ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 2500 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE DE BOUINAN (AMROUSSA) « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA « Tranche 300 000 Logements, Zone 01 »
N° 40 / DRAO / -AADL-2026

En application aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 36, 37, 38 et 39. Et l'article 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « **AADL** » - Direction Régionale ALGER-OUEST, lance un concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) **ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 2500 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE DE BOUINAN (AMROUSSA) « SITE 02 », WILAYA DE BLIDA « Tranche 300 000 Logements, Zone 01 »**

Il s'agit d'un concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) objet du cahier des charges, s'adresse aux architectes agréés (inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité) seul ou en groupement et aux bureaux d'études publics, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

A. **Capacité professionnelle** :
1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :
a. Capacités professionnelles
– Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.
– Une Copie du registre de commerce portant le code d'architecture pour les bureaux d'études publics.

a. Capacité financière :
Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à **30 000 000,00 DA.**
Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) meilleurs bilans des six (06) dernières années (2020, 2021,2022,2023,2024 ou éventuellement **2025**), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts.
b. Capacités techniques :
- **Références professionnelles :**
- Ayant déjà assuré la mission d'étude et de suivi en **TCE** (logement ou équipement), durant les dix 10 dernières années (2016 à 2025), au moins :
– Un cumul de projet d'au moins 1200 logements en En prenant en considération les projets minimums de 400 logements ou plus.
Où
– Un projet d'équipement classé à la catégorie « C » ou plus.
Où
– Deux (02) projets d'équipements classés à la catégorie " B " ou plus.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution des projets réceptionnés contenant :
- L'intitulé du projet
- La catégorie du projet d'équipement
- Le montant du projet
- La date de réception provisoire ou définitive.
Délivrées par : des maitres d'ouvrage publics.

Les promoteurs ou opérateurs privés ayant réalisés des logements ou équipement sont tenus de présenter des attestations délivrées par les Directions de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, ou de la Direction du logement, justifiant la mission étude et suivi (logements ou équipement) des projets réalisés conformément à la réglementation en vigueur.
Ces attestations doivent contenir obligatoirement les informations suivantes :
- L'intitulé du projet
- La catégorie du projet d'équipement
- La référence et la date du permis de construire
- Certificat de conformité
- Le montant du projet (déclaré par l'opérateur sur le devis joint à la demande du permis de construire)

- **Moyens humains :**
Disposant au minimum le personnel suivant :
– **Un (01)** Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure **à 04 ans.**
– **Un (01)** Architecte ou ingénieur ou masters dans le domaine du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à **03ans.**
Justifiés par : les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM.

- **Moyens matériels :**
- Disposant au minimum les moyens matériels suivants :
- 02 Véhicules automobiles
- 03 micros ordinateurs
- 03 imprimantes

Justifiés par les pièces suivantes :
- Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le véhicule automobile.
- Procès-verbal de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété du matériel et ces références (appuyé par acte de vente notarié ou facture d'achat), daté de Six (06) mois maximum à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, mais chaque membre doit présenter un agrément valide.
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Conformément aux articles 57, 77 et 81 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publique et des délégations de service public, le soumissionnaire ne peut participer qu'une seule fois au sein d'un groupement à l'occasion des différents appels à la concurrence des programmes de logement location-vente AADL 3 (300 000 logts tranche 2026), faute de quoi les groupements concernés par la participation d'un soumissionnaire au sein de plus d'un groupement seront écartés.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.**
- **Les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.**

Le cahier des charges sera retiré contre la somme de Vingt Mille Dinars (20.000 DA) représentant les frais de reproduction auprès du CPA N°004 00199 401 001 3061 89 par ordre de versement délivré à :
La Direction de l'Agence Régionale AADL ALGER-OUEST
Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI – Bt « D » - WILAYA DE BLIDA

les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) études et suivi sont invités à remettre

A. **Le dossier de candidature comprend :**
1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. La déclaration de sous-traitant ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
4. Une copie du statut pour les personnes morales ;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
6. Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

B. **L'offre technique comprend :**
1. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Note méthodologique :
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet justifié par : les diplômes, les attestations d'affiliation CNAS et/ou CASNOS et éventuellement fiches carrière, contrat ANEM.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet sont justifiés par les pièces suivantes :
 - Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant (véhicule automobile).
 - Procès-verbal de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété du matériel et ces références (appuyé par acte de vente notarié ou facture d'achat), daté de Six (06) mois maximum à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. **L'offre de prestations comprend :**
Les pièces graphiques et écrites :
Les pièces graphiques doivent être présenter sous format A1 en noir et blanc et nuance de gris.
- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat
- Plan de masse à l'échelle appropriée.
- Les vues en plans des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et les façades à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Perspectives et croquis faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie aménagement extérieur et la partie architecturale, la programmation, les surfaces et le coût des travaux.
- Tableau Un tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
- Tout autre document nécessaire pour une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet, et ce conformément aux principes de composition d'aménagement et d'architecture
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

- **Le code choisi par le partenaire cocontractant contient 05 chiffres avec type de police « Arial Narrow » et taille de la police 16 et transcrit à droite de la planche à la place du cartouche.**
- **L'unification du processus d'évaluation des prestations graphiques (œuvre architecturale) par le jury. Elle permet d'assurer l'homogénéité des supports soumis, de faciliter leur analyse comparative et de préserver l'objectivité, la transparence t l'équité des délibérations.**

D. **L'offre financière comprend :**
1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations ni dans les plis des offres techniques, sous peine de rejet de ces offres.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
La Direction de l'Agence Régionale AADL ALGER-OUEST
1. **Sis à CITE DES 540 LOGEMENTS BRAKNI – Bt « D » - WILAYA DE BLIDA**

la durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans la presse écrite ou BOMOP ou presse électronique agrée ou le portail électronique des marchés publics, selon les phases suivantes :

- **10 jours pour le dossier de candidature** ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

NB : Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

- **21 jours pour l'offre technique, prestations et financière** ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse écrite, BOMOP, la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières.

Dossier de candidature, l'offre technique, de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant les mentions ci-après :
La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique », « de prestations » et « Offres de financière » selon le cas.
Ces enveloppes doivent être mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui porte l'objet et le numéro de l'appel d'offre et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le ……au plus tard à 12H00mn.
L'ouverture en séance publique des offres, a l'exception de l'offre de prestation, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à treize heures (13 h 00).
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pendant un délai de quatre-vingt –dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

EGCTU

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
ÉTABLISSEMENT DE GESTION DE
LA CIRCULATION ET DU TRANSPORT URBAIN

Identification Fiscal (NIF) 000016001335195

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°01/2026

« FOURNITURE DE PEINTURE ROUTIERE BLANCHE ACRYLIQUE THERMOPLASTIQUE AU PROFIT DE l'EPIC-EGCTU »

L'établissement de Gestion de la Circulation et du Transport Urbain E.P.I.C-E.G.C.T. U, de la Wilaya d'Alger sous le numéro d'identification fiscal (NIF) **000016001335195, lance** un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant :

« FOURNITURE DE PEINTURE ROUTIERE BLANCHE ACRYLIQUE THERMOPLASTIQUE AU PROFIT DE l'EPIC-EGCTU »

Le présent dossier d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux candidats ayant les capacités minimales suivantes :

Capacités professionnelles :
Entreprises, disposant d'un registre de commerce en cours de validité dans le domaine de la fabrication et/ou distribution de toutes peintures.

Capacités financières :
Le candidat doit disposer d'une moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2022-2023-2024) supérieur **ou égale** à (**70 000 000,00**) de dinars.

Capacités techniques :
Attestation de bonne exécution dans le domaine des produits de marquage routier délivrée par un maitre d'ouvrage.

NB : le fournisseur doit présenter un rapport d'identification des produits de marquage routier délivrée par un laboratoire agréé par l'état dans le domaine.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges contre un récépissé de versement, de la somme de dix mille dinars Algériens **(10 000.00 DA)** non remboursable auprès du trésorier de l'EPIC-EGCTU.

Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain « EPIC–EGCTU »

100 Boulevard Bougara, El Biar, Alger

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du partenaire cocontractant, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacité minimales N°01/2026 portant
« FOURNITURE DE PEINTURE ROUTIERE BLANCHE ACRYLIQUE THERMOPLASTIQUE AU PROFIT DE l'EPIC-EGCTU »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES »

Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides conformément à la loi n°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article 67 du décret présidentiel n° 15- 247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

A- **Le dossier de candidature comprendra :**
1. La déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée ;
2. La déclaration de probité remplie, date, signée et cachetée ;

Ainsi que les autres pièces définies dans l'article **08** Contenu du dossier de candidature" du cahier des charges (page 05).

B- **L'offre technique comprendra :**
1- Une déclaration à souscrire ;
2- Engagement de livraison ;

Ainsi que les autres pièces définies dans l'article **08** Contenu de l'offre technique" du cahier des charges (pages 06).

C- **L'offre financière comprendra :**
1. La lettre de soumission ;
2. -Le bordereau des prix unitaires en hors taxes daté et signé ;
3. -Le détail quantitatif et estimatif daté et signé ;

Les offres doivent être adressées à l'adresse ci-après :

Direction de l'établissement de gestion de la circulation et du transport urbain « EPIC-EGCTU »
Service des Marché
100 Boulevard Bougara, El Biar, Alger

Il est précisé que les offres doivent être déposées directement au siège de l'EPIC- EGCTU à la date de dépôt des offres.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres fixée à quinze jours (15) jours de 08h00 à 12h00 à compter de la première parution, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis de candidature, techniques et financiers aura lieu au siège de la Direction de l'EPIC- EGCTU 100 Boulevard Bougara El-Biar Alger, le jour de dépôt des offres à 13h00 qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres en séance publique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 04/06/2026 / ANEP 2616019658**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Batna — Daira de Djezzar — Commune de Abdelkader Azil
NIF : 0984.0515.50.454.27
l'adresse Rue de liberté

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°11/2026

Suivant la Loi N°12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générale relatives aux marchés publics et le décret présidentiel n° 247/15du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Abdelkader Azil lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour réaliser:

العمليـة : فتح وتهيئة وتعبيد لطرق ومسالك البلدية
- الحصة 04 : تعبيد مسلك مجموعة زوقار مرورا بالخزان الماني على مسافة 650 متر.
- الحصة 05 : تعبيد مسلك مجموعة قندوز بأولاد ميرة على مسافة 600 متر.
- الحصة 06 : تعبيد مسلك مجموعة دومي وخرزي ابتداء من مدرسة الشهيد سطوف صالح على مسافة 700 متر
- الحصة07 : فتح مسالك لفك العزلة لفائدة مجموعة بوعلاق الشط مشتة الدقامنة على مسافة 1.5 كلم.

Les entreprises intéressées qualifiées en Travaux publics, Catégorie 03 et plus Activité Principale peuvent retirer le cahiers des charges auprès de bureau de marche contre le paiement de la somme de 3.000 DA .Les Offres accompagnées des documents suivant :

Le dossier de candidature :
1- Déclaration de candidature dûment rempli (selon cahier de charge) et signé et cacheté et datée .
2-Déclaration de probité dûment rempli (selon cahier de charge) et signé et cacheté et datée.
3-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
4-Statut de l'entreprise cas de société (SARL , SPA ou EURL …).
5-Certificat de qualification et classification dans le spécialité demandé en cours de validité à la da date d'ouverture des plis Travaux publics, Catégorie 03 et plus Activité Principale
6-L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
7/Le registre de commerce du soumissionnaire en en cours de validité à la da date d'ouverture des plis.
8 / Un extrait des rôles apuré ou calendrier , moins de trois (03) mois portant la mention " non inscrit au fichier national des fraudeurs .
9/ Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS , CACOBATH en cours de validité à la da date d'ouverture des plis
10-La liste de moyens humains à mettre sur chantier devra affiliés à la CNAS et pour les cadres doit être justifiée par les copies des diplômes copies conformes.
11- liste des moyens matériels pour l'objet du cahier charge (copie carte grise +l'assurance du matériels en cours de validité + PV de constat de huissier de justice) (PV en cour de validité moins de 12 mois à la da date d'ouverture des plis).
12/ Numéro Fiscal . copies conformes légalisées .

Offre technique :
1-Déclaration à souscrire dûment remplie et signée et datée.
2-Instruction aux soumissionnaires dûment paraphée et signée et datée.
3-Le cahier des charges paraphée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », et rempli et signé.
4- Planning prévisionnel des travaux signé et cacheté et datée.
5-Un Mémoire technique.

Offre financière:
1- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
2- Bordereau des prix unitaires dûment remplie et signée.
3 - Le détail estimatif et quantitatif dûment remplie et signée.

L'offre sera déposé on trois enveloppe les offres doivent comporter un dossier de candidature. L'offre technique et l'offre financière sont insères dans des enveloppes séparées et cachètes. Indiquant la dénomination de l'entreprise. La référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention ″dossier de candidature″ ″ offre technique ″ ″ l'offre financière ″ selon le cas . ces enveloppes sons mises dans autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention (a ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres). avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales **n°11./2026. (opération : cité le nom de projet).**Adressé à monsieur le président de l'assemblé populaire de la commune Abdelkader Azil

La date du dépôt des offres est le **(10) dixième** jour au bureau des marchés à partir de la date de sa première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (**BOMOP**), la presse ou le portail des marchés (la presse électronique) publics avant 1100h.et le jour et l'heur d'ouverture des plis de candidatures technique et financière fixé à 1100h correspondant au dernier jours de durée de la préparation des offres

Les soumissionnaire sont invités pour assister à l'ouverture des plis.

Délai de validité des offres est fixé à 03 trois mois + durée de préparation des offres

Le Jeune Indépendant **du 04/06/2026 / ANEP 2625005648**

The People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research
Ain Témouchent University-BELHADJ Bouchaib

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة عين تموشنت بلحاج بوشعيب

NIF/423020000046070

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de article 65 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université du Aïn Témouchent-BELHADJ Bouchaib informe les soumissionnaires ayant participés à **l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/ U.A.T/2026,**paru dans les quotidiens nationaux**" Le jeune indépendant "** et **" الحياة "**en date du :**04/04/2026** relatif à **" Travaux de réalisation d'un terrain de sport au profit de l'université de Ain Témouchent ",**et suite à la session d'évaluation des offres en date du **04/05/2026,** le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivants, conformément aux dispositions du cahier des charges:

intitulé	Candidat	NIF	Note Technique	Montant de l' offre avant la correction en TTC(DA)	Montant de l' offre après la correction en TTC(DA)	Délai de livraison & exécution	Observation
Travaux de réalisation d' un terrain de sport au profit de l' université de Ain Témouchent	BRAHIMI MOHAMED	176310514226183	54.375	20 448 055.60	20 448 222.20	Quatre mois	/

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation de leurs offres, sont invités de se rapprocher auprès du bureau des marchés de l'université dans un délai de (03) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires qui contestent le choix ci- dessus peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés compétente, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Le Jeune Indépendant **du 04/06/2026 / ANEP 2631009133**

NVIDIA, Anthropic, Microsoft : c'est quoi ce nouveau deal monstrueux dans l'IA ?

C'est un nouvel accord tout bonnement astronomique dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), et il inclut trois acteurs majeurs : Anthropic, NVIDIA et Microsoft. Visiblement, les craintes sur une bulle spéculative sans précédent passent au second plan...



Ces derniers mois, les créateurs de grands modèles de langage ont signé des contrats hallucinants avec les géants du cloud et des puces, à l'instar d'OpenAI et NVIDIA, Broadcom ou encore ARM. Mais Anthropic, l'éditeur de Claude, n'est visiblement pas en reste. La start-up cherche actuellement à sécuriser de nouveaux fonds pour porter sa valorisation à 350 milliards de dollars, et ce nouveau partenariat s'inscrit justement dans cette démarche.

Un accord circulaire inédit

Elle s'engage ainsi à acheter pour 30 milliards de dollars de puissance de calcul chez Azure, accédant à des centres de données, eux-mêmes bardés de puces NVIDIA. De quoi diversifier sa chaîne d'approvisionnement, qui repose principalement sur Amazon et Google.

Dans le même temps, NVIDIA et Microsoft vont respectivement injecter 10 milliards et 5 milliards de dollars dans Anthropic. Concrètement, les deux géants deviennent aussi des actionnaires clés, un mouvement très typique de l'écosystème IA dans lequel clients et investisseurs ne sont bien souvent qu'une seule et même casquette.

Mais ce n'est pas tout. NVIDIA et Anthropic officialisent un partenariat technologique « profond », afin d'optimiser les futurs modèles Claude sur des plateformes ultrapuissantes comme Grace Blackwell. Enfin, la jeune pousse décroche une option auprès de Microsoft pour réserver jusqu'à 1 gigawatt supplémentaire de capacité de calcul Azure.

Un chiffre qui représente l'équivalent de plusieurs méga-data centers, pour un coût estimé à près de 50 milliards de dollars par gigawatt.

De quoi alimenter les craintes des anal

Cet accord circulaire est quasiment inédit dans l'IA. « Nous allons être de plus en plus clients les uns des autres », assure Satya Nadella, le patron de Microsoft, pour justifier ce contrat hors normes. Dans le même temps, il rappelle que son entente avec OpenAI tient toujours, le géant de Redmond détenant désormais 27 % dans le créateur de ChatGPT.

Cette annonce tombe à un moment charnière pour l'IA. De plus en plus d'analystes alertent sur l'explosion prochaine d'une bulle spéculative, qui pourrait avoir des effets dévastateurs pour l'ensemble du paysage technologique. Car si les entreprises continuent d'investir massivement, la quête de la rentabilité, elle, semble bel et bien patiner.

Gemini 3 fait-il à ce point peur à ses concurrents ? Elon Musk pressé de sortir une nouvelle version de Grok

LE CHOC Gemini 3 se fait sentir à travers la concurrence dans le secteur de l'IA. La preuve, Grok bénéficie du déploiement d'une mise à jour.

La course à l'intelligence artificielle continue de plus belle. Et si OpenAI a connu récemment un petit raté avec son dernier GPT-5, les autres entreprises elles n'ont pas raté leur dernière marche. Google a ainsi lancé en début de semaine Gemini 3, qui a tout de suite impressionné. Et juste derrière, les équipes d'Elon Musk ont tenu à répondre avec Grok 4.1.



Grok 4.1 lancé juste après Gemini 3

Elon Musk avait prévu, cet été, de sortir une version Grok 5 en fin d'année. Mais il semble que Gemini 3 ait changé la donne, poussant xAI a annoncé très rapidement le lancement d'une mise à jour Grok 4.1. Et c'est clairement ce qui se fait de mieux pour rivaliser avec Gemini 3.

En effet, quand on regarde le classement LMArena, l'un des meilleurs pour hiérarchiser les modèles de langage, Grok 4.1 et Grok 4.1 Thinking sont les deux modèles qui talonnent Gemini 3 Pro – celui-ci étant à cette heure numéro 1.

Une IA plus empathique ?

Ce qui est intéressant, c'est surtout là où l'IA est nettement améliorée. Car si Elon Musk vante Grok-4.1 en affirmant que « vous pourrez remarquer une nette amélioration dans la vitesse et la qualité », c'est dans la compréhension émotionnelle de son utilisateur que l'IA fait bien mieux. Les réponses du chatbot se font en effet plus humaines, avec une meilleure compréhension du ton à adopter.

Vous pourrez ainsi remarquer des petites doses d'humour ou d'empathie, tout en recevant les informations données, ce qui aura tendance sûrement pour certain à avoir l'impression de ne plus parler à un chatbot. Si vous souhaitez utiliser Grok 4.1, vous pouvez déjà le faire, que ce soit dans l'application, ou bien sur la version bureau, en cliquant sur le menu déroulant disponible sur la droite de la barre de recherche (Grok 4.1 y étant affiché comme version bêta).

On sait quand sortira la nouvelle puce surpuissante de Qualcomm et dans quel smartphone elle atterrira

QUALCOMM va très prochainement présenter sa nouvelle puce Snapdragon 8 Gen 5. Et il y a déjà un smartphone prêt à en bénéficier.

Qualcomm occupe bien l'espace ces derniers mois. Le géant avait ainsi présenté officiellement à la fin du mois de septembre dernier son monstre de puissance, la puce Snapdragon 8 Elite Gen 5. Une puce qui n'achèvera pas l'année de Qualcomm, puisque l'entreprise américaine va aussi très prochainement présenter son autre produit star : le Snapdragon 8 Gen 5.

Rendez-vous le novembre 26 pour le Snapdragon 8 Gen 5

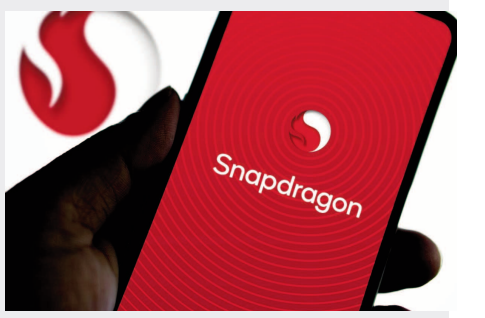
Aujourd'hui, ce n'est plus une rumeur, mais une annonce officielle. Qualcomm est en effet allé sur le grand réseau social chinois Weibo pour y produire un communiqué donnant rendez-vous pour la présentation de sa nouvelle puce, le Snapdragon 8 Gen 5.

Celle-ci va être présentée en Chine le mercredi 26 novembre. Cette puce est produite avec un procédé de gravure d'une finesse de 3 nm, avec des cœurs CPU Oryon maison, un cœur principal qui fonctionne à une fréquence de 3,8 GHz et des cœurs de performance atteignant eux 3,32 GHz.

Le OnePlus Ace 6T sera le premier à intégrer cette puce sous son capot

Une fois ses performances testées, la puce Snapdragon 6 Gen 5 est assez équivalente avec celle du Snapdragon 8 Elite de dernière génération. Et si l'on sait aujourd'hui quand le dernier produit de Qualcomm sera présenté au public, derrière, les constructeurs de smartphone concernés ont annoncé quels modèles allaient bénéficier de ce SoC.

Le premier sera ainsi OnePlus, avec son OnePlus Ace 6T, qui devrait être mis sur le marché très vite après la présentation, sûrement avant même la fin du mois. Le Vivo S50 Pro Mini sera le suivant à intégrer cette puce sous son capot, avec une sortie programmée pour le mois de décembre, avant que le troisième sur la liste, le Honor GT 2 smartphone, complète le podium – son lancement étant prévu pour le mois de décembre ou de janvier prochains.



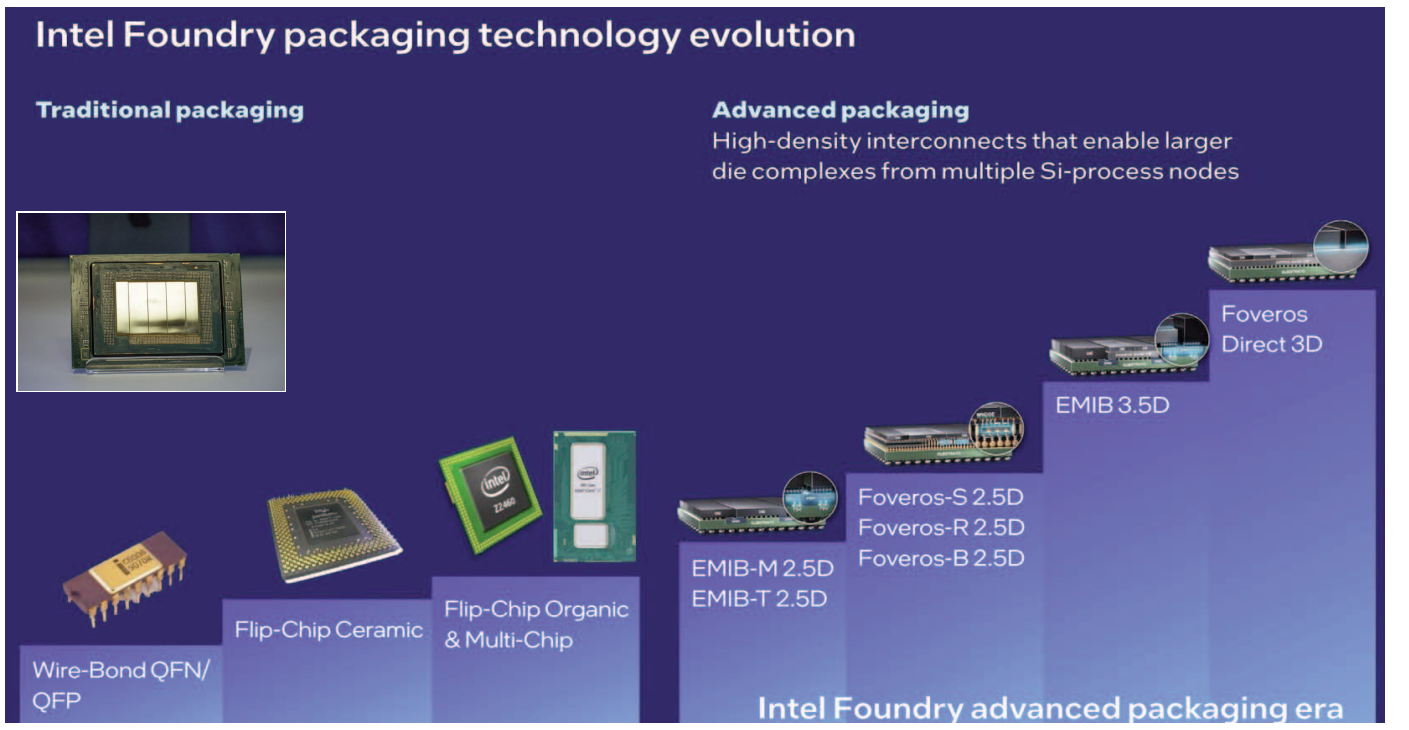
Le “packaging” : l’arme secrète d’Intel pour reconquérir le marché des puces et des processeurs

Dans la course aux processeurs, il n’y a pas que la finesse de gravure qui compte ! Alors qu’Intel est vent debout pour reprendre la couronne des plus petits transistors face au Taïwanais TSMC, le géant américain met en lumière un de ces atouts peu connus : sa capacité à coller les puces ensemble.

Alors que se dévoile la toute nouvelle génération de puces mobiles Panther Lake, la division de fabrication de puces Intel Foundry Service (IFS) est plus que jamais sous le feu des projecteurs. Littéralement sous le feu : lors des derniers résultats financiers, c’est encore et toujours ses usines réunies sous le pavillon IFS qui perdent de l’argent.

Après les dizaines de milliards de dollars investis dans l’appareil de production, toute l’industrie attend de pouvoir juger sur pièce sa finesse (ou node) de gravure Intel 18A. C’est sur ce node que s’appuie en partie sa nouvelle puce Panther Lake dont nous vous avons présenté les détails. Intel 18A et son successeur, Intel 14A, portent en eux une grande partie des espoirs d’Intel dans la recherche de rentabilité de ses usines.

Une partie des espoirs ? Oui, car Intel Foundry Service ne fait pas que produire des puces de silicium : c’est aussi un champion de l’assemblage des puces. Cette opération, qui est appelée dans le jargon « packaging » – qui n’a rien à voir avec la conception d’emballages alimentaires ! – est peut-être moins emblématique et connue que la gravure des circuits. Mais elle de plus en plus critique… Et de plus en plus rémunératrice.



Un marché en très forte progression

Avant de vous détailler les enjeux de l’empilage de morceaux de silicium, il faut comprendre deux choses. La première est que ce marché est extrêmement porteur et rémunérateur. À mesure que les centaines de milliards du marché de l’IA financent des puces de plus en plus grosses et complexes, ce marché de 16 milliards de dollars en 2024 devrait atteindre pas moins de 56,6 milliards de dollars en 2031, selon le cabinet d’analyses Persistence Market Research. Qui n’est pas le plus optimiste, puisque le cabinet Precedence Research, qui engloble il est vrai encore plus d’acteurs, le chiffre à 99,07 milliards pour 2031 et pas moins de 132,95 milliards en 2035 !

Une croissance de quasiment 20% par an qui attise les convoitises d’une industrie en plein boom.

Le mois dernier, un des gros acteurs du segment, l’américain Amkor, investissait 7 milliards de dollars dans une nouvelle usine de packaging dans l’État américain d’Arizona.

Cette énorme croissance n’est pas passée sous les radars d’Intel qui y voit une opportunité non seulement de gagner gros, mais aussi et surtout de tirer parti d’un outil industriel – ses usines – qui est sous-utilisé dans certains domaines. En clair : le développement de ce marché est, après la gravure en elle-même, l’autre levier qui permettrait à sa filiale IFS de gagner (enfin) de l’argent.

Avant de voir pourquoi Intel a de bonnes raisons d’y croire, il faut nous pencher un peu sur les fondamentaux du packaging. Et en premier lieu sur les raisons qui forcent l’industrie à avoir recours à ces différentes techniques.

L’industrie condamnée à empiler du silicium

Entre les gros volumes de puces grand public et la course à la puissance du monde l’IA, le monde des semiconducteurs est pleine frénésie de production de puces. Mais si les processeurs de nos smartphones et tablettes continuent d’être produits d’un seul bloc – on parle de design monolithique – il en va tout autrement pour le reste du monde.

Qu’il s’agisse de PC portables, de PC desktops mais aussi et surtout de centre de données ou de supercalculateurs, l’assemblage est devenu quasi obligatoire. Mais pour des raisons différentes.

Dans le cas des puces grand public, il s’agit avant tout d’une question coûts qui se comprend aisément quand on connaît une contrainte fondamentale de la production des semiconducteurs : plus la taille d’un bout de puce est petite, plus les rendements sont bons. Et à contrario, plus les morceaux de silicium ont une grande surface, plus les rendements baissent. À cela s’ajoute le fait que certains éléments de la puce, comme les entrées/sorties, n’ont pas besoin d’être gravés aussi finement que les éléments de calcul (CPU, GPU). Faisant là encore baisser la facture.

De plus, en concevant des designs modulaires, les concepteurs de processeurs peuvent créer des gammes sans avoir à créer un design de puce différent à chaque fois. Ainsi, en assemblant des processeurs à base de petites briques conçues en masse, les Intel et autres AMD font baisser les coûts non seulement de production, mais aussi de conception.

Pour les puces géantes des supercalculateurs et autres fermes IA, les besoins de recours au packaging sont différents. Le coût de production de ces puces à 30.000 $ pièce est un argument de moindre importance face à deux défis. Le premier est la limite de la taille maximale de production : chaque exposition ne peut « imprimer » qu’un champ de 26 mm x 33 mm.

À ces finesses de gravure, chaque exposition supplémentaire implique un risque grandissant d’erreur. Cette limite sera d’ailleurs encore plus importante avec les machines les plus avancées (dites EUV High NA pour ultraviolets extrêmes à grande valeur d’ouverture), dont la taille d’exposition maximale est divisée par deux (on parle de half-field), avec seulement 26 mm x 16, 5 mm.

Mais le vrai défi des CPU, GPU et autres accélérateurs de gros calculateurs est l’explosion de la demande de puissance. Une explosion qui pousse les concepteurs de puces à créer des monstres de centaines de milliards de transistors où tous les éléments, des briques de calcul en passant par la mémoire sont collées le plus près possible les uns des autres pour limiter les allers-retours des données.

Des déplacements de bits aussi coûteux en énergie qu’en temps de calcul – et donc très coûteux en argent. Lors de l’Intel Technology Tour 2025, le nouveau chef d’IFS, Kevin O’Buckley, soulignait que l’industrie « passe de la mentalité des systèmes dans une puce (system on a chip, puce tout-en-un) à des systèmes de puces ». Les processeurs et autres GPU sont désormais aussi complexes que des cartes mères. Et nécessitent donc le passage au jeu de brique, un domaine dans lequel Intel œuvre depuis longtemps.

Intel joue aux briques depuis longtemps

Si vous jetez un coup d’œil à notre article d’analyse de Panther Lake, la nouvelle génération de puces mobiles d’Intel, vous avez sans doute remarqué qu’il s’agit de la troisième génération de processeurs « désagrégés » – comprendre, conçus par assemblage.

Cela fait cependant bien plus longtemps qu’Intel joue au jeu de briques. Dès 2018, Intel présentait au CES un ovni couplant une partie processeur (CPU) à un GPU signé AMD (Vega 20). Appelée Kaby-Lake G, cette génération de puce faisant appel à la technologie EMIB 2.0 a été intégrée dans les mini-ordinateurs NUC d’Intel (revendu depuis à Asus). Un an après, en 2019, Intel présentait une puce encore plus exotique appelée Lakefield. Utilisant la technologie Foveros 3D, il s’agissait d’un CPU (aux performances malheureusement anémiques) sur lequel les ingénieurs d’Intel avaient littéralement empilé de la RAM afin de produire la puce la plus compacte possible pour les PC ultra portables.

De l’autre côté du spectre, Intel a présenté entre 2021 et 2023 son Ponte Vecchio, un monstre constitué de 47 tuiles totalisant pas moins de cent milliards de transistors. Et aujourd’hui, le géant des puces assemble non seulement ses puces mobiles, mais aussi ses processeurs de serveurs comme le futur Xeon Clearwater Forest (2026).

Intel n’est évidemment pas le seul à maîtriser ces différentes techniques – bouts de puces posés côte à côte ou empilés. TSMC et Samsung ont tous leurs propres recettes, mais aussi des noms moins connus du grand public, comme Amkor ou ASE, sont chacun des poids lourds de ce segment.

S’il est vrai que « Intel investit depuis plus de 57 ans dans la conception et la production de puces sur le territoire américain », comme le rappelle Kevin O’Buckley, le groupe américain n’assemblait jusqu’ici que ses propres produits. Mais fort de ses presque six décennies d’existence, Intel a quand même quelques beaux atouts dans la manche.

Des usines au secours de l’industrie

Quand bien même elles n‘intègrent pas les coûteux scanners EUV d’ASML (entre 180 et 350 millions d’euros pièce !), les usines de pointe du packaging de semiconducteurs commencent à coûter cher. Très cher : comme nous l’avons vu plus haut, le dernier site d’Amkor coûte 7 milliards de dollars. Chaque création de site est donc mûrement pensée. Or, les industries des puces, et notamment le marché de l’IA, ont une soif dévorante d’assemblage. Les capacités de packaging de TSMC et des autres sont bookées jusqu’à 18 mois à l’avance, laissant peu de place à nombre de petits acteurs pour produire rapidement des puces concurrentes.

Des arguments géographiques et géopolitiques

Alors que les groupes comme ASE ou TSMC sont essentiellement centrés sur l’Asie et à très forte dominance à Taïwan même, Intel et certains concurrents comme Amkor ont des sites dans différentes régions. Ce qui est un triple avantage.

Le premier avantage est évidemment celui de la mitigation du risque de chamboulement de la chaîne d’approvisionnement. Comme le monde entier l’a expérimenté pendant les années COVID, la mainmise de la Chine sur la production de certains équipements couplée à sa « fermeture » ont mis à mal de nombreuses industries – et causé de nombreuses pénuries.

Le second avantage, aux contours plus diffus, est géopolitique.

On pense surtout ici au cas de Taïwan. Champion de la production de puces avec TSMC, Taïwan est aussi le champion de l’assemblage avec ASE Group. Or, la Chine continentale qui veut mettre la main sur ce territoire se montre plus menaçante chaque année. D’opérations d’ingérence politique, la Chine est passée depuis plus de quatre ans à une montée en puissance militaire, mettant en œuvre des opérations d’encerclement, investissant dans les barges de débarquement et autres simulations d’invasion.

A la naissance, le squelette humain est composé de 300 os, à l'âge adulte, il ne sera composé que de 206 os !



LE SQUELETTE humain peut être divisé en squelette axial et squelette appendiculaire. Le squelette axial est formé par la colonne vertébrale, la cage thoracique, le crâne et d'autres os associés.
Le squelette appendiculaire, qui est attaché au squelette axial, est formé par la ceinture de l'épaule, la ceinture pelvienne et les os des membres supérieurs et inférieurs. Le squelette humain est composé d'environ 300 os à la naissance, ce nombre diminue à 206 os à l'âge adulte après le fusionnement de certains os. La masse osseuse dans le squelette atteint une densité maximale vers l'âge de 20 ans. Les os assurent six fonctions principales : Le soutien, le mouvement, la protection, la production de cellules sanguines, le stockage de minéraux et la régulation endocrine.

Sur la lune de Saturne, la gravité est si faible que vous pouvez voler comme un oiseau !



TITAN est une des lunes de la planète Saturne. Là-bas, l'atmosphère est si épaisse et la gravité est si faible que vous pouvez voler comme le fait un oiseau sur notre planète, juste en attachant des petites ailes sur vos bras.
Bien sûr, l'atmosphère de Titan ne serait pas favorable à votre santé et une combinaison spatiale pourrait faire l'affaire. En effet, l'atmosphère de Titan est plus dense que celle de la Terre, cela est dû grâce à la faible gravité sur ce satellite naturel. Et qui sait, peut-être que dans le futur proche nous pourrons vivre cette expérience qui paraît magique.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

États-Unis : Des voleurs dérobent des centaines d'objets amérindiens inestimables dans un musée



• cambriolage•
Plus d'un millier d'objets amérindiens ont été volés au musée de Californie, à Oakland (États-Unis), le 15 octobre 2025

Quelques jours avant le cambriolage du Louvre, c'est un autre musée qui a fait l'objet d'un vol spectaculaire : le musée de Californie, à Oakland (États-Unis).
Dans la nuit du 15 octobre 2025, plus d'un millier d'objets historiques, dont certaines pièces irremplaçables liées à l'Histoire de la Californie, ont été dérobés, rapporte FOX News. Une enquête est en cours, menée par le FBI et le département de police d'Oakland.

Un inventaire en cours

« Ce vol prive le public du patrimoine culturel de notre État », a déclaré Lori Fogarty, directrice générale et PDG du Musée de Californie. Le vol s'est déroulé vers 3h30. Les malfaiteurs se sont introduits dans un entrepôt situé en dehors du musée.
Parmi les objets subtilisés figurent des paniers amérindiens, des bijoux et d'autres pièces inestimables. L'inventaire des objets volés n'a pas encore pu être totalement dressé. « La plupart de ces objets ont été donnés au musée par de généreux donateurs », a commenté Lori Fogarty.
L'enquête a été confiée à l'unité du FBI spécialisée dans les crimes liés à l'art, qui compte une vingtaine d'agents à travers le pays. La ville d'Oakland, le département de police d'Oakland ont également été mobilisés. Les autorités n'avaient procédé à aucune arrestation ce jeudi 30 octobre.

Trois Jaguar squattent l'aire d'autoroute depuis 5 mois : «Elles appartiennent à un Zurichois barbu»

TROIS VOITURES de luxe sont à l'abandon depuis la fin du mois de mai sur le parking de l'aire de repos Maienfeld (Suisse). Ces Jaguar de la même couleur sont garées côte à côte. Leur propriétaire, probablement en proie à des problèmes financiers, est introuvable. Cela fait maintenant cinq mois qu'elles n'ont pas bougé d'un centimètre et feraient presque partie du décor… Ces trois Jaguar vert bouteille sont un mystère. Depuis fin mai dernier, elles hantent l'aire de repos de Maienfeld (Suisse) en bordure de l'autoroute qui traverse le canton des Grisons. Qu'attendent-elles sur cette aire de repos ? Personne ne le sait vraiment, rapporte 20 Minuten.

Des voitures à vendre ?

Les trois voitures de luxe semblent en parfait état. Au prix du neuf, ces modèles de la prestigieuse marque britannique se négocient autour de 70 000 euros. On pourrait donc imaginer leur propriétaire à l'abri du besoin. C'est pourtant semble-t-il tout le contraire…
« Elles appartiennent à un Zurichois barbu, confie le gardien du parking qui assure avoir discuté fin mai avec cet homme qui vivait dans un camping-car.
Il aurait connu un grand succès, mais s'est ensuite effondré financièrement […] Il aurait essayé de vendre les voitures pour rembourser ses dettes, mais toutes les offres pour les Jaguar étaient trop basses à ses yeux ».

COP30 : cette annonce des États-Unis est un très mauvais signal

Les États-Unis n'enverront pas « de représentants de haut niveau à la COP30 » au Brésil, qui s'ouvre dans une dizaine de jours.

LES ÉTATS-UNIS de Donald Trump boudent la COP30. Ils n'enverront pas de « représentants de haut niveau » à la grand-messe climatique annuelle de l'ONU qui s'ouvre le 10 novembre à Belem, au Brésil, a indiqué la Maison Blanche ce samedi 1er novembre.
Donald Trump, qui a qualifié le changement climatique de « plus grande arnaque jamais menée » et brocardé la science du climat à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU il y a quelques semaines, ne prévoit pas de s'y rendre.
Et les États-Unis n'enverront pas « de représentants de haut niveau à la COP30 », a déclaré un responsable de la Maison Blanche, expliquant que « le président dialogue directement avec les dirigeants du monde entier sur les questions d'énergie, comme en témoignent les accords commerciaux et les accords de paix historiques qui accordent tous une place importante aux partenariats énergétiques. » Dès son retour au pouvoir en janvier, Donald Trump a décidé de retirer une nouvelle fois les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, comme lors de son premier mandat. Mais un préavis d'un an avant la sortie effective de l'accord étant prévu, le pays en fait encore partie. Le président républicain cherche à aller encore plus loin. Washington a récemment sabordé un plan mondial destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre en menaçant de mesures de rétorsion les pays qui y étaient favorables. Et les défenseurs du climat redoutent que Donald Trump cherche à retirer les États-Unis de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ce qui pourrait empêcher les futures administrations de réintégrer l'accord de Paris.

Élus locaux « en force »

Si l'administration Trump boude l'événement climatique, plus d'une centaine de responsables américains locaux, gouverneurs, maires et autres élus feront, eux, le déplacement. « Nous venons en force », lance Gina McCarthy, conseillère climat de l'ex-président américain Joe Biden et coprésidente de la coalition « America Is All In » (« L'Amérique est pleinement mobilisée »), qui regroupe ces élus engagés pour la cause climatique. « Les élus locaux ont le pouvoir d'agir de leur propre chef, de mener une action climatique sur le territoire national comme à l'étranger », a-t-elle ajouté, et « nous tiendrons les promesses faites au peuple américain et à nos partenaires internationaux ». Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a insisté pour organiser la 30e conférence annuelle des Nations Unies sur les négociations climatiques (10-21 novembre) en Amazonie, la plus grande forêt tropicale du monde, qui détient un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique.



La Chine a tellement planté d'arbres qu'elle a modifié le cycle de l'eau

Au cours des deux dernières décennies, les multiples campagnes de plantation d'arbres du territoire chinois ont déplacé l'eau d'une région à l'autre. Certaines ont gagné des ressources hydriques, d'autres en ont perdu.



En vingt ans, la Chine a planté des arbres à une telle vitesse et à une telle échelle que cela a fini par modifier la circulation de l'eau à travers le pays. D'après une nouvelle étude publiée dans la revue Earth's Future par six chercheurs chinois et un autre Hollandais, ces efforts, pour lutter contre la désertification et le changement climatique, ont eu des effets inattendus.

Entre 2001 et 2020, la quantité d'eau douce disponible a diminué dans l'est, soumis à la moisson, et le nord-ouest aride du pays, des régions qui couvrent près des trois quarts du territoire. À l'inverse, cette précieuse source abonde désormais sur le plateau tibétain.

"Nous constatons que les changements dans la couverture du sol redistribuent l'eau", explique l'un des sept auteurs, Arie Staal, professeur adjoint en résilience des écosystèmes à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas, dans un e-mail adressé au site Live Science. La politique massive de reverdissement de l'Empire du Milieu, notamment sur le plateau de Lœss, a restauré des écosystèmes, mais aussi a "réactivé le cycle de l'eau", confirme-t-il.

Nouveau moteur de reforestation

Le phénomène repose sur un mécanisme bien connu des scientifiques. L'eau s'évapore des sols puis est ensuite rejetée dans l'atmosphère par la transpiration des plantes.

C'est ce qu'on appelle l'évapotranspiration. "Les prairies comme les forêts ont tendance à augmenter l'évapotranspiration", précise Arie Staal. L'effet est encore plus marqué dans les forêts, car les arbres ont des racines profondes qui peuvent accéder à l'eau même pendant les périodes sèches. Parmi les grands projets de reverdissement du pays, il y a l'emblématique Grande Muraille verte, lancée en 1978 dans le nord, pour freiner l'avancée des déserts.

En cinquante ans, la couverture forestière est passée d'environ 10 % à plus de 25 % du territoire, une surface équivalente à celle de l'Algérie. D'autres programmes, comme Grain for Green et le programme de protection des forêts naturelles, tous deux lancés en 1999, ont aussi contribué à faire de la Chine l'un des principaux moteurs mondiaux de la reforestation. À eux seuls, ces efforts représentent un quart de l'augmentation mondiale de la surface foliaire observée depuis le début du siècle.

Une partie de l'eau se perd

Cette réussite écologique a toutefois un coût hydrique. L'étude montre que l'évapotranspiration a augmenté plus vite que les précipitations, ce qui signifie qu'une partie de l'eau s'est échappée dans l'atmosphère. "Même si le cycle de l'eau est plus actif, à l'échelle locale, on perd plus d'eau qu'auparavant", résume Arie Staal.

Dans un pays où l'eau est déjà très inégalement répartie, le nord abrite environ 20 % des ressources en eau pour 46 % de la population et 60 % des terres arables, ces conséquences doivent être prises en compte.

"Du point de vue des ressources en eau, nous devons examiner au cas par cas si certains changements dans la couverture terrestre sont bénéfiques ou non. Cela dépend, entre autres, de la quantité d'eau qui s'évapore dans l'atmosphère et de l'endroit où elle retombe sous forme de précipitations", conclut le chercheur.

Au Groenland, une vie au rythme du changement climatique

POUR les Groenlandais, partir chasser devient de plus en plus compliqué à mesure que la glace disparait, privant une grande partie de la population de sa principale source de revenus.

recherche de phoques. Mais, en ce début février au large de Sisimiut, au Groenland, la neige et la glace tardent toujours à arriver, fragilisant les métiers traditionnels comme le sien.

"Normalement, les phoques se trouvent sur la glace ou dans des eaux plus calmes. Mais aujourd'hui nous avons dû naviguer jusqu'au fond des fjords pour les trouver, car au large il y a trop de vent et les vagues sont trop fortes", explique cet homme de 37 ans à l'AFP.

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde, accélérant le rythme de la fonte de la banquise, qui joue un rôle essentiel dans la reproduction et le mode de vie des phoques.

Au large de Sisimiut, les chasseurs doivent désormais aller de plus en plus loin dans les fjords pour les repérer, faute de glace. Habituellement, leur bateau progresse sur les eaux gelées : ils percent des trous dans la banquise, attirant les phoques qui viennent y reprendre leur souffle.

L'année 2025 a été exceptionnellement chaude dans cet immense territoire arctique sous souveraineté danoise, avec plusieurs records de températures battus, selon les données de l'institut météorologique danois (DMI).

En décembre, la station de Summit, située au sommet de la calotte glaciaire, a mesuré une température moyenne de -30,9 °C, soit 8,1 degrés au-dessus de la normale climatique sur la période entre 1991 et 2020.

"Cela affecte tout ce que nous faisons. Normalement, vers novembre – décembre, la glace se forme. Et, cette année, il n'y a pas de glace, donc cela affecte énormément notre vie", constate Malik Kleist.

"Difficultés financières"

Cette fois-ci, la chasse hivernale au bœuf musqué, qui devait commencer le 31 janvier, a été repoussée par le gouvernement, pour cette même raison.

La banquise n'étant pas assez épaisse pour transporter, une fois abattu, ce colosse de la toundra arctique à partir de la région de Kangerlussuaq, où il se trouve principalement, les chasseurs se retrouvent privés d'une grande partie de leurs revenus.

"À cette période de l'année, il n'y a pas grand-chose à chasser. Nous dépendons donc de la viande et de la peau du bœuf musqué", relève Malik Kleist. "Beaucoup de mes collègues ont des difficultés financières en ce moment". De sa viande jusqu'à sa fourrure, chaque partie de l'animal est utilisée ou vendue.

La saison de chasse estivale gagne donc en importance et permet à la plupart des Groenlandais de remplir leurs congélateurs, dit-il à l'AFP, autour d'une soupe au poisson. Le raccourcissement des saisons affecte une autre activité centrale au Groenland, qui a évolué vers le tourisme: les balades en traîneau à chiens. Traditionnellement utilisés pour la chasse, ces imposants chiens du Groenland, Kalaalit qimmiat, sont attachés la majeure partie de l'année, loi oblige.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

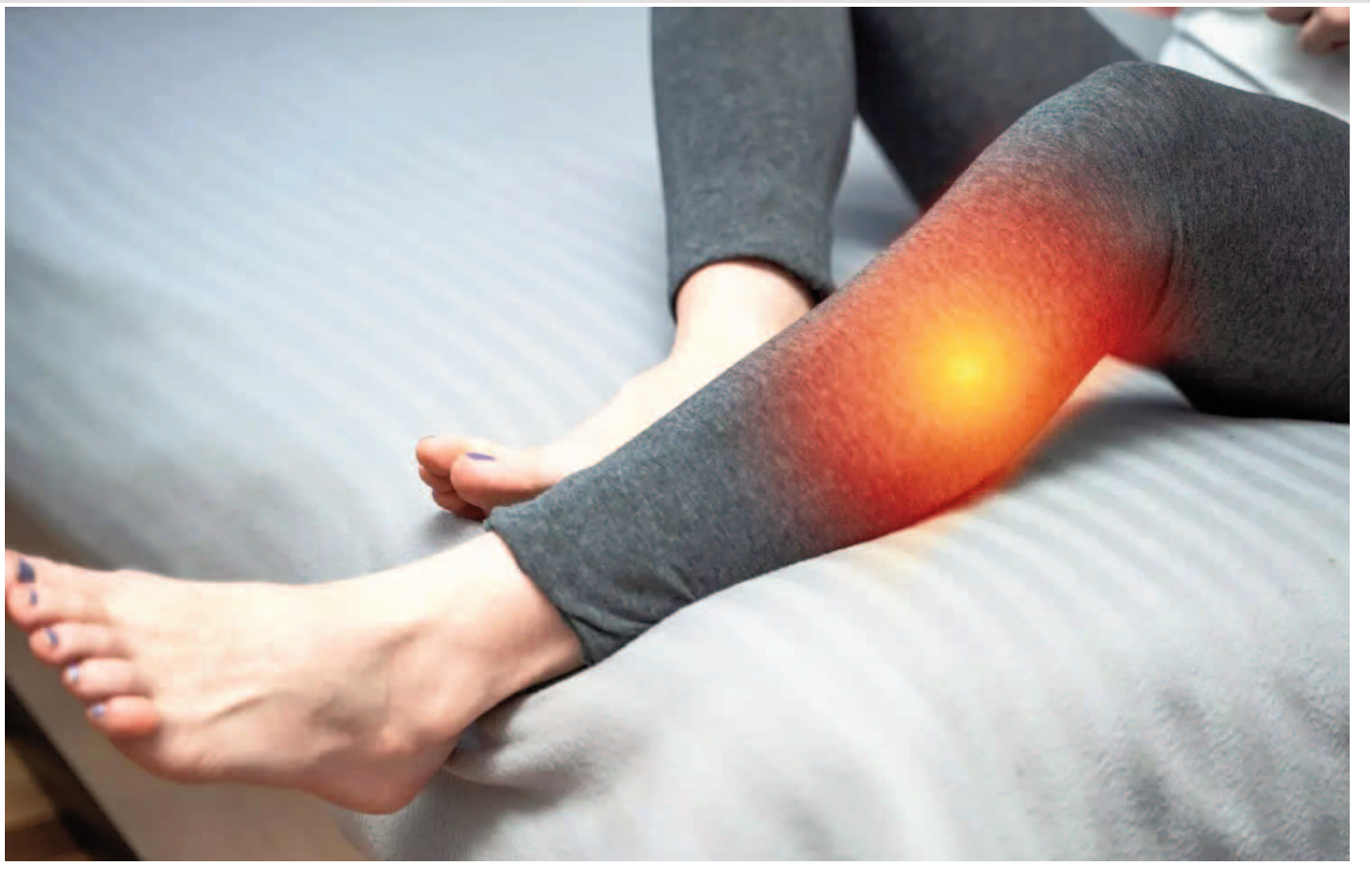
BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE



Crampe : mollet, pied... comment la faire passer ?

Incontrôlable, la crampe musculaire survient brutalement et est très douloureuse. Au pied, à l'orteil, au mollet...

Fréquente chez les sportifs mais aussi en cas de carences, de fortes chaleurs ou de maladies, la crampe musculaire paralyse la jambe (le pied...). Elle survient brutalement et dure de quelques secondes à plusieurs minutes avant de disparaître sans séquelle. Voici comment la soulager et éviter la récidive.

C'est quoi une crampe ?

Une crampe correspond à une contraction musculaire douloureuse, incontrôlable et transitoire. Une crampe se différencie d'une contracture qui perdure durant un temps plus prolongé. Les crampes surviennent fréquemment au cours de l'effort ou juste à la fin de celui-ci, et concernent majoritairement les muscles striés, à commande volontaire, essentiellement les muscles des membres, notamment des membres inférieurs.

Quels sont les symptômes d'une crampe musculaire ?

La crampe musculaire se manifeste par l'apparition brutale d'une douleur d'un ou de plusieurs muscles (bras, cou, dos, cuisse, mollet, pied, etc.). Le muscle apparaît contracté à la palpation, et sa sollicitation augmente les douleurs et le patient est soulagé par l'étirement de ce muscle. D'autre part, les douleurs disparaissent spontanément à l'arrêt de sa stimulation, en quelques minutes tout au plus.

Qu'est-ce qui cause les crampes ?

Généralement, les crampes traduisent une fatigue musculaire. Les crampes peuvent aussi être causées par l'abus d'excitants (alcool, tabac), la chaleur (qui favorise la déshydratation) ou la prise de certains médicaments. Sport. "Les crampes sont plus fréquentes chez les sportifs, elles traduisent un manque d'entraînement", souligne le Dr Douglas Levy Biau, médecin du sport. Elles sont aussi favorisées par un effort musculaire trop intensif, un échauffement insuffisant et l'absence d'étirement des muscles sollicités à la fin de l'effort.
Maladies. "Il est important de différencier les crampes idiopathiques de celles liées à une maladie".

Les crampes peuvent être liées à des maladies touchant les muscles ou les nerfs innervant ces muscles. Dans ce cas, elles sont alors la conséquence d'une insuffisance rénale, d'une déshydratation, de la dialyse ou de pathologies neurologiques (comme la sclérose en plaques) ou hépatiques. Carence. Les crampes peuvent être causées par un manque de potassium, de magnésium et/ou de calcium.

Crampe nocturne : causes et remèdes anti douleur

Les crampes peuvent survenir la nuit, souvent au mollet ou au pied, et se manifester par des contractures musculaires très douloureuses. A cause de quoi ? Une carence ? La chaleur ? Un problème veineux ? Et que faire ?

Comment faire passer une crampe ?

"Il n'existe pas de traitement spécifique sauf lorsqu'une pathologie en est la cause", explique le Dr Douglas Levy Biau, médecin du sport.

► Dans l'immédiat, étirez et détendez le muscle contracté après arrêt de la sollicitation: lors d'une crampe du mollet par exemple, effectuer une flexion dorsale du pied atteint en tirant lentement les orteils et le pied vers la face antérieure de la jambe.

► Si la crampe est violente ou récidive fréquemment, le recours à certains médicaments comme les myorelaxants (médicaments qui relâchent les muscles), de la vitamine B 12, de la quinine. La passiflore et l'arnica peuvent aussi soulager les crampes.

► L'hydratation et une utilisation calme du muscle durant quelques minutes après l'arrêt de la douleur permettent habituellement de diminuer l'excès de molécules indésirables et d'éviter la survenue d'une nouvelle crampe.

► Si les crampes sont causées par une maladie identifiée, c'est en prenant en charge celle-ci que l'on peut espérer diminuer leur fréquence de survenue.

Crampes de chaleur : symptômes, risques, les éviter

Pratiquer une activité physique lorsque les températures sont élevées intensifie le risque de crampes de chaleur. Comment les reconnaître ? Que faire pour les éviter ? Conseils pratiques avec notre expert.

Quels remèdes de grand-mère pour faire passer une crampe ?

De nombreuses astuces dites "de grand-mère" existent pour soulager les crampes. Il n'y a pas de preuve scientifique de leurs efficacité, mais pas de risque à les tester. Dans son ouvrage, "Ma bible des trucs santé", Sophie Lacoste préconise :
Faire une petite cure de banane et de chocolat (noir), pour leur apport en magnésium et en potassium.
Bien respirer pour relâcher les muscles. Pour vous débarrasser des crampes, inspirez à fond en gonflant les poumons pendant 7 à 8 secondes, puis relâchez pendant 7 à 8 secondes.
L'écorce de canneberge serait aussi efficace. Sophie Lacoste conseille de "faire une décoction et de boire un tiers de tasse à café pour faire disparaître les crampes en moins de vingt minutes."
9 remèdes de grand-mère contre les crampes (nocturnes)
Dans le mollet, le pied ou la cuisse, voici les remèdes de grand-mère (ou plus récents) pour soulager une crampe.

Comment éviter les crampes ?

Pour prévenir les crampes, il est essentiel de bien s'hydrater de manière générale et particulièrement au cours ou en prévision d'un effort important.
Les sportifs doivent porter une attention particulière à leur échauffement. Après l'effort, des séances d'étirements en douceur doivent être préconisées sur les muscles intensément sollicités.
Dans tous les cas, il faut toujours prendre l'avis de son médecin lors de la survenue de crampes, surtout quand elles sont trop fréquentes et non liées à un effort.

Crampes pendant la grossesse

Les crampes sont très fréquentes pendant la grossesse, surtout pendant les derniers mois. Toutefois, il est possible de les soulager facilement.
Pour les faire passer, levez-vous et massez votre jambe.
Prenez soin de vous lever doucement.
Attention notamment au passage entre la position allongée et la position assise.
Ne vous relevez surtout pas brusquement.
Tournez le bassin et les épaules en même temps pour vous mettre sur le côté, puis utilisez votre bras comme levier pour vous redresser et vous asseoir sur le bord du lit.

Bronchite : cette huile essentielle expectorante est la meilleure

CETTE HUILE essentielle est réputée pour prévenir le développement de la bronchite, calmer ses symptômes et accélérer la guérison. Toux sèche au départ puis grasse, quinte de toux, mucus... La bronchite est une infection des bronches qui est virale dans 90% des cas. Outre les traitements symptomatiques comme les antalgiques pour faire baisser la fièvre et les antitussifs pour calmer la toux sèche, une huile essentielle particulièrement riche en eucalyptol (1,8-cinéole) peut optimiser la bataille contre la bronchite.
Et "ses bienfaits contre cette affection pulmonaire ont été reconnus par la Pharmacopée Française" nous explique Sylvie Hampikian, pharmacologue experte en aromathérapie. "C'est elle qui est recommandée pour traiter les infections respiratoires." La fameuse huile essentielle anti bronchite est :

► immunostimulante. "Elle a la propriété de stimuler la production d'immunomédiateurs, afin de renforcer les défenses naturelles de l'organisme dès le début de l'infection", précise Sylvie Hampikian.

► expectorante. Elle agit à deux niveaux : elle stimule la motricité des cellules ciliaires présentes dans les bronches, améliorant l'expulsion du mucus lors des toux, et elle fluidifie le mucus sécrété par les bronches, pour en faciliter élimination.

► antibactérienne. "Un bienfait qu'elle doit à l'association de l'eucalyptol et des terpènes, indique notre experte. Ce duo participe activement à prévenir le développement des agents pathogènes lors d'infection respiratoire".

► antivirale. L'eucalyptol et l'alpha-pinène sont capables de ralentir le développement du virus dans l'organisme. "Selon une récente étude, l'eucalyptol inhibe la réplication virale, tandis que le pinène inhibe la multiplication et les effets pathologiques des virus sur les cellules respiratoires", explique la pharmacologue.

► anti-inflammatoire. L'eucalyptol et les stéroïdes qui composent cette huile essentielle réduisent l'état inflammatoire des bronches et apaisent les symptômes de la bronchite.

► broncho-dilatatrice. En cas de bronchite, les bronches, enflammées, se contractent. Cette huile essentielle a un effet spasmolytique, c'est-à-dire qu'elle permet aux muscles lisses des voies respiratoires de se relâcher, ce qui améliore la capacité respiratoire.

► antalgique. Parce qu'elle contribue à réduire les états inflammatoires, elle aide à calmer les douleurs. En outre, ses propriétés rafraichissantes permettent de soulager les voies respiratoires en cas d'inconfort.

Comment l'utiliser ?

L'huile essentielle d'Eucalyptus globulus (parce que c'est d'elle dont on parle depuis le début de cet article) peut s'utiliser de trois façons différentes au choix :

► En application locale. "Diluez 1 à 10 gouttes dans 1 à 2 pressions d'huile végétale de votre choix et appliquez votre préparation 3 fois par jour sur votre thorax et votre dos", recommande Sylvie Hampikian.

► Par voie orale. Déposez 2 gouttes d'huile essentielle d'Eucalyptus globulus sur un comprimé neutre, un morceau de pain ou dans une cuillerée à café de miel. "A prendre 3 fois par jour durant 3 jours, puis 2 fois par jour durant 3 jours".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTSDE LA WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N° : 418029000008385

AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT AVEC EXIGENCE DE CPACITES MINIMALES N°...../2026

monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Beni Abbes lance un avis de concours national d'architecture restreint avec exigence de capacités minimale portant sur:

ÉTUDE POUR LA REALISATION D'UNE SALLE OMS (500 PLACES) A IGLI.

Ne sont éligibles au présent avis de concours que les architectes et bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

Le présent concours d'architecture ainsi que le présent cahier des charges, s'adressent aux architectes agréés ainsi qu'aux bureaux d'études publics, seuls ou en groupement, présentant les capacités suivantes :

A. **Capacités professionnelles :**

Pour les candidats seuls :
- Un agrément en cours de validité pour les architectes agréés.
- Le statut pour les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés SCP
- Statut de l'entreprise publique économique (EPE) ou d'un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce portant le code architecture (607009)

Pour les candidats en groupements :
- Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

B. **Capacités financières :**

Pour les candidats seuls :
Avoir cumulé un chiffre d'affaire Moyen de 1.200.000,00 DA ou plus En prenant en compte les trois meilleures chiffres d'affaires des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023,2024)1.200.000,00 DA et justifier le cumule de chiffre d'affaires par l'attestation C20

Capacités techniques :

C.1/ Références professionnelle :

Avoir assuré la maitrise d'œuvre étude ou suivi -ou- étude et suivi, d'un projet de catégorie «C ou deux projets B » durant 10 ans dernière années.

N.B : les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution étude ou suivi ou étude et suivi similaire délivrées par les maitres d'ouvrage publics.

C.2/ Moyens humains :

Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
- Un chef de projet architecte ayant une expérience minimale de trois (03) ans..
- Master en génie civil ayant une expérience minimale de deux (02) ans.
- Un Métreur vérificateur.
- Un Topographe.

Les Moyens humains doivent être justifiés soit par :
Une attestation individuelle d'affiliation CNAS valide + diplôme + CV
L'expérience est calculée sur la base des attestations ou certificat de travail justifiant les périodes de travail de chaque élément justifie par attestation CNAS.

NB : seul l'expérience supérieure à celle exigé dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation des offres techniques.

Dans le cas d'un groupement il sera tenu compte du cumul des capacités techniques entre les membres du groupement

Le groupement dans son ensemble doit avoir cumulé un chiffre d'affaire Moyen de 1.200.000,00 DA ou plus En prenant en compte les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023,2024) et justifier le cumule de chiffre d'affaire par l'attestation C20

calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer cumulé un chiffre d'affaire Moyen de 1.200.000,00 DA ou plus En prenant en compte les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023;2024)Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés et divisés par le nombre du membre pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement. **Le groupement doit être impérativement solidaire.**

Les candidats intéressés par le présent avis de concours peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la **DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTSDE LA WILAYA DE BENI ABBES** sis El mostakbel à Beni Abbes.

Les candidats procèdent uniquement au dépôt des offres de candidature:

Le pli de dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

A Monsieur de la directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Beni Abbes

« Concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimales N°...../2026
ÉTUDE POUR LA REALISATION D'UNE SALLE OMS (500 PLACES) A IGLI.
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est à dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis de concours dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00, cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouvereture des plis de candidature à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h15 au siège de la DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTSDE LA WILAYA DE BENI ABBES. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un iour de repos légal. l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h15.

Le Jeune Indépendant du 04/06/2026 / ANEP 2631009191



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BENI ABBES
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 422024000052130

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65, du décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant reglementation des marchés publics, La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Constructionde la wilaya de Beni Abbes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° **05/2026** paru dans les deux quotidiens nationaux «**Le jeune Indépendant**» du **14/05/2026** et«المصدر» **du 14/05/2026** Que le projet de :

Opération	Projet	L'entreprise / N.I.F	Montant (En TTC (DA	Montant corrigé en T.T.C	Note technique 70/	Délais D'exécution	OBS
TRAVAUX DE VOIRIE AU QUARTIER BOUSSOIR AMHAMMED A LA COMMUNE DE BENI ABBES (1ERE TRANCHE)	TRAVAUX DE VOIRIE AU QUARTIER BOUSSOIR AMHAMMED A LA COMMUNE DE BENI ABBES (1ERE TRANCHE)	E.T.P.H NOUR MAHMOUD NIF 18408010055716600800	57 879 000.00	57 879 000.00	51	02 MOIS	Moine disant

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DUAC, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 04/06/2026 / ANEP 2616019679

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: SKIKDA
DAIRA: SIDI – MEZGHICHE
COMMUNE: BENI-OUELBANE
NIF : 098.421.215.164. 817

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics le président de l'a assemblée populaire communale de BENI OUEBANE informe les soumissionnaires ayant participé à l 'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n° 32/2026 publié dans le quotidien الشعب اليوم en date du : 13/05/2026 et le quotidien Le Jeune Indépendant en date du : 13/05/2026 qu'à l'issue de l'évaluation des offres les marchés est attribué provisoirement pour le lot :

N°	projet	Entreprise	NIF	Adresse	Montant	Délai	condition de sélection	
							Note offre technique	offre financière
01	BALAYAGE, NETTOYAGE, RAMASSAGE, CONTRE EURISATION ET EVACUATION DESDECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA COMMUNE DE BENI OUELBANE POUR L'ANNEE 2026	EPW G CET CLEAN SKI	0.000.005.2101.43158.51	SKIKDA	Min : 643.790,00 D.A Max : 30.992.955,00 D.A	Année 2026	96.00/100	Moins disant qualifier

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres auprès des services concernés dans un délai de trois(03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

Un délai de dix (10) jours est accordé aux entreprises qui ont participé à l'appel d'offres pour introduire leurs recours auprès de la commission des marches publics de l'APC Beni Ouelbane ; conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et l'article 56 de la loi n°23/12 de la 05/08/2023 fixant les règles générales comportant les marchés publics .

Le Jeune Indépendant du 04/06/2026 / ANEP 2625005662



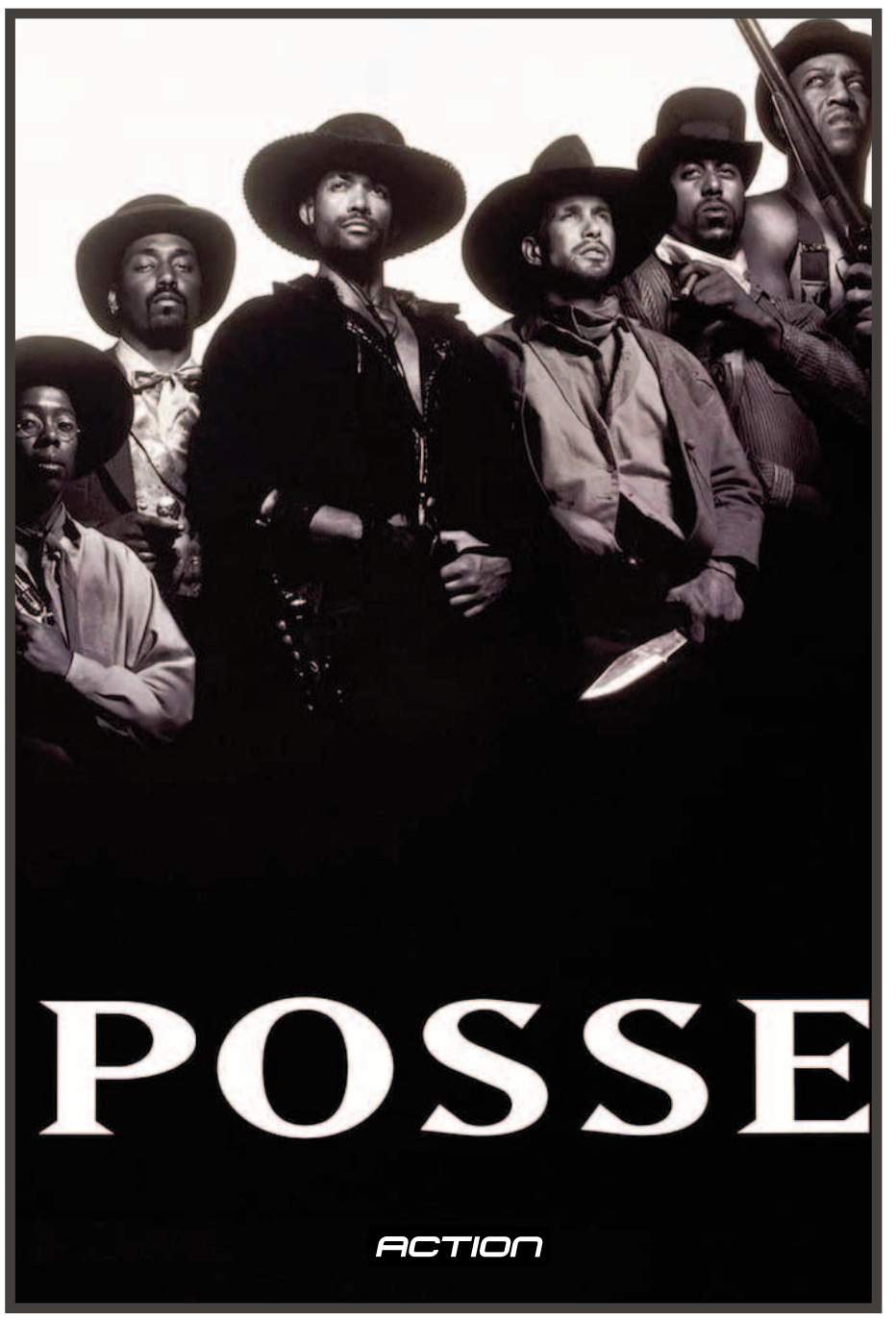




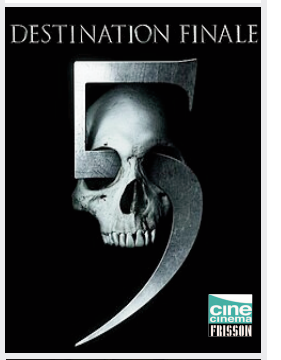




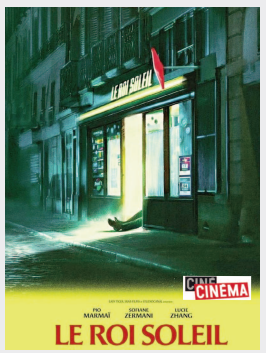




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Football : Match amical international — TF1
France / Côte d'Ivoire

21h00 Magazine d'information France - 2026 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Comédie - France 2022 — M6
Champagne !

21h00 Série dramatique - Etats-Unis 2024 — CANAL+
Silo

21h25 Divertissement — W9
France - 2026
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada 2011
Destination finale 5

21h05 Magazine de société — 6ter
France
Vive le camping

21h00 Film policier Etats-Unis - 2019 — CINE+ PREMIER
A couteaux tirés

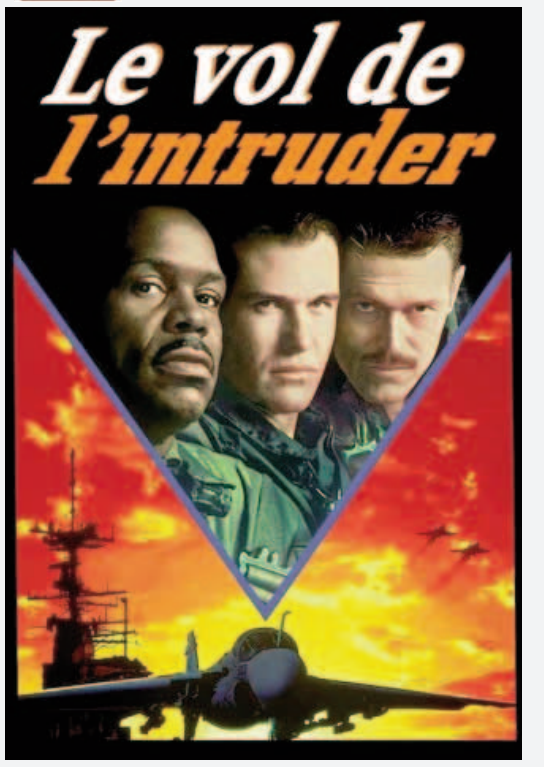
21h00 Formule 1 — CANAL+ SPORT
Prince Charles

21h00 Film policier France - 2025 — CINE CINEMA
Le Roi Soleil

20h50 Comédie dramatique — CANAL+ family
France - 2017
Les grands esprits

21h15 Comédie — TMC
France - Espagne - 2016
Radin !

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - 1991)

Le vol de l'Intruder

Pendant la guerre du Vietnam, le pilote Jake Grafton fait équipe avec le navigateur Morgan McPhearson. Ce dernier trouve la mort lors d'une mission, ce qui perturbe fortement Jake. Peu à peu, Jake, qui pose des problèmes à sa hiérarchie, se radicalise et prône la mise en place de solutions militaires extrêmes. Son opinion trouve un écho favorable auprès du pilote Virgil Cole, un nouveau venu extrêmement sûr de lui.

22h42

Western (Etats-Unis - 1993)

Posse, la revanche de Jessie Lee

A Cuba, en 1892, Jessie Lee dirige une unité de combattants noirs pendant la guerre contre les Espagnols. Mais, trahis par leur commandant, le colonel Graham, Jessie et ses amis désertent. Jessie les mène jusqu'à sa ville natale, mais apprend que son père, un paisible prédicateur, a été lynché par des membres du Ku Klux Klan. Jessie décide de le venger et de ramener la justice et la paix dans la communauté.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:09	12:27	16:19	19:45	21:31
CONSTANTINE	03:17	12:32	16:22	19:48	21:33
ALGER	03:33	12:46	16:36	20:01	21:45
OUARGLA	03:45	12:37	16:18	19:41	21:17
CHLEF	03:39	12:53	16:43	20:08	21:53
MOSTAGANEM	03:45	12:58	16:47	20:12	21:56
ORAN	03:50	13:01	16:50	20:15	21:58

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8507 — JEUDI 4 JUIN 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	19°
Oran	29°	19°
Constantine	31°	15°
Ouargla	41°	27°

ALGÉRIE – FRANCE

LE CHOIX DU RÉALISME

La récente visite à Paris du ministre algérien de l'Intérieur, Saïd Sayoud, marque un tournant décisif dans les relations franco-algériennes. En privilégiant une approche technique et pragmatique pour débloquer les dossiers sensibles, de la sécurité à l'accord de 1968, Alger et Paris s'efforcent de dépasser les postures idéologiques et le parasitage de l'extrême droite pour bâtir un partenariat axé sur les résultats.

Les signaux d'un amorçage de normalisation entre l'Algérie et la France se multiplient. La visite de Sayoud traduit surtout une volonté manifeste des deux capitales de dépasser les récentes turbulences diplomatiques, de solder les contentieux en supposés et de redynamiser une coopération multidimensionnelle devenue otage des tensions politiques.

L'un des gestes politiques les plus forts qui a jalonné ce déplacement est sans conteste l'audience accordée à l'Élysée par le président français, Emmanuel Macron, à la délégation algérienne. Au-delà du protocole, cet entretien avec le chef de l'État français souligne l'importance stratégique accordée par Paris au réchauffement des relations bilatérales et valide l'épaisseur des discussions menées par Saïd Sayoud avec son homologue français, Laurent Nuñez.

Bien que la discrétion ait entouré les détails des face-à-face, la densité des réunions techniques entre experts a permis de relancer ce dialogue direct tant attendu. Le statu quo est désormais brisé, ouvrant la voie à une reprise effective des échanges de haut niveau.



Une approche pragmatique.

UNE AUDIENCE À L'ÉLYSÉE COMME SIGNAL FORT

Pour de nombreux observateurs, Paris semble avoir mesuré l'inefficacité des politiques de confrontation stérile, souvent alimentées en France par les courants xénophobes et algérophobes. Ces derniers ont longtemps tenté d'imposer une logique de bras de fer permanent avec Alger. L'Élysée semble opter à présent pour une approche plus réaliste, dictée par des intérêts mutuels à long terme et la nécessité de bâtir un partenariat fondé sur des principes cardinaux.

Cette nouvelle feuille de route repose avant tout sur le respect strict de la souveraineté de chaque État, le respect mutuel des institutions ainsi que la protection et le respect des droits des ressortissants de part et d'autre. Une telle dynamique devrait rapidement se traduire par le rétablissement d'une coopération opérationnelle sur des dossiers hautement sensibles touchant la sécurité, les questions consulaires et la gestion de la mobilité des personnes.

Selon un communiqué officiel du ministère français de l'Intérieur, les échanges ont permis de confirmer une volonté commune de renforcer la coopération sur des bases pragmatiques, graduelles et orientées vers des résultats concrets. L'objectif affiché par les deux capitales est de reconstruire de véritables habitudes de travail entre les services opérationnels, autour de priorités claires et assorties de mécanismes de suivi rigoureux.

Dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre la criminalité organisée, le narcotrafic et le blanchiment d'argent, l'effort se concentre désormais de manière prioritaire sur la lutte contre les stupéfiants, avec un accent particulier mis sur le fléau des drogues de synthèse. Parallèlement, les services des deux pays intensifieront la recherche et l'extradition des fugitifs impliqués dans le grand banditisme, tout en consolidant les dispositifs de lutte contre l'immigration irrégulière et les réseaux de fraude documentaire.

IMMIGRATION ET ACCORD DE 1968 : VERS UNE REFONTE CONCERTÉE

Sur le volet migratoire, le département de Laurent Nuñez annonce un renforcement des canaux de communication opérationnels à travers une approche globale englobant à la fois les mobilités légales, la lutte contre les flux clandestins et les procédures de retour. Concernant la délivrance des laissez-passer consulaires pour l'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF), les discussions ont débouché sur la promesse d'une coopération loyale pour permettre une prise en charge progressive des reconduites au cas par cas, le communiqué français soulignant que les consulats d'Algérie sont désormais pleinement mobilisés.

Enfin, le sensible dossier de la révision de l'accord franco-algérien de 1968, cible privilégiée de la droite et de l'extrême droite françaises, est officiellement ouvert. Les deux parties ont convenu de travailler sur la base de propositions concrètes que la France soumettra prochainement pour faire évoluer ce texte.

Si une frange de la classe politique française continue de réclamer son abrogation pure et simple, ou son remplacement par un traité de bon voisinage, l'engagement d'une négociation bilatérale formelle remet le dossier sur les rails de la concertation, loin des décisions unilatérales qui avaient fini par crisper l'axe Alger-Paris.

Mohamed Kouini

AU QUATRIEME JOUR DE SA VISITE A OMAN

Chanegriha au Collège militaire technologique de Mascate

LE GÉNÉRAL d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN) et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a consacré le quatrième jour de sa visite officielle au Sultanat d'Oman à des activités au sein d'un établissement de formation militaire supérieure, ainsi qu'à la visite de sites culturels et civilisationnels à Mascate. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du MDN. A cette occasion, le général d'armée a effectué une visite au Collège militaire technique d'Oman (Military Technological College), accompagné du chef d'état-major des Forces armées du Sultan, le vice-amiral Abdullah bin Khamis Al Raisi. Il y a été accueilli par le doyen de l'établissement, le général de brigade Ahmed Ben Khalfane Al-Hadidi.

Le général d'armée Saïd Chanegriha a, à ce titre, suivi une présentation détaillée portant sur les missions confiées à cette institution d'enseignement, ainsi que sur son rôle dans la formation et la qualification des compétences nationales omanaises, a fait savoir la même source, avant de préciser que le chef d'état-major de l'ANP a ensuite parcouru les différentes infrastructures de l'établissement, où il s'est enquis des moyens modernes utilisés dans les domaines de la formation technique et de l'ingénierie. «Ces équipements, en phase avec les évolutions technologiques rapides, contribuent à la préparation de ressources humaines qualifiées, capables de relever les défis futurs», a-t-on précisé dans le communiqué. La visite a également été rehaussée par un échange de présents symboliques entre les deux parties. Par la suite, le Général d'Armée et la délégation l'accompagnant se sont rendus à la Grande Mosquée du Sultan Qaboos à Mascate, édifice considéré comme un chef-d'œuvre architectural unique, riche en héritages arabes et islamiques. Selon le MDN, ce monument témoigne de «l'enracinement culturel et civilisationnel profond du peuple omanais».

La délégation a d'ailleurs visité l'Opéra Royal de Mascate (ou Royal Opera House), institution de référence dans le domaine des arts et de la culture dans la région. «Ce centre culturel vivant œuvre au renforcement du dialogue des civilisations et accueille des représentations […] de renommée internationale et locale», a conclu le communiqué.

Khalil Aouir

CANCER DU SEIN

La DSP d'Oran veut ancrer le réflexe du dépistage précoce

LA DIRECTION de la santé et de la population d'Oran a réaffirmé hier son engagement en faveur de la prévention du cancer du sein, en appelant les femmes à adopter le réflexe du dépistage précoce tout au long de l'année. Réunis au siège de la DSP, responsables de santé, médecins coordinateurs et sages-femmes ont également examiné les moyens de renforcer les programmes de planification familiale et de santé reproductive à travers l'ensemble des structures sanitaires de la wilaya.

Lors de cette rencontre présidée par le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran, Kaci Abdellah, les participants ont procédé à une évaluation des actions menées dans le cadre de la campagne Octobre Rose et ont examiné les préparatifs du prochain rendez-vous dédié à la sensibilisation et au dépistage du cancer du sein.

Les responsables des établissements de santé, accompagnés des médecins coordinateurs et des sages-femmes, ont notamment passé en revue les résultats enregistrés à travers les différentes structures sanitaires de la wilaya.

Au cours des échanges, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la culture du dépistage précoce auprès des femmes. Dans ce cadre, la DSP a rappelé à l'ensemble des établissements de santé que les consultations et examens de dépistage sont accessibles tout au long de l'année et ne doivent pas être associés uniquement au mois d'octobre.

Les professionnels de santé ont ainsi été appelés à intégrer ce message dans leurs actions de proximité et leurs campagnes de sensibilisation destinées aux citoyennes.

La réunion a également permis d'aborder les programmes liés à la santé reproductive, avec un intérêt particulier accordé à la planification familiale. Les participants ont souligné l'importance de consolider les services proposés dans ce domaine, à travers le renforcement des actions d'information, la disponibilité des moyens de contraception et la facilitation de l'accès aux prestations au niveau des différentes structures de santé de la wilaya.

Les intervenants ont, par ailleurs, insisté sur le rôle essentiel des sages-femmes et des médecins dans l'accompagnement des familles, notamment en matière de conseil, d'orientation et de suivi personnalisé. Ils ont également appelé à encourager davantage les femmes à consulter précocement, dans le respect de la confidentialité et des besoins spécifiques de chaque patiente, afin d'améliorer la prévention, le suivi médical et la prise en charge au sein des structures sanitaires concernées.

D'Oran, Brahim Mazi